

Etats financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2022

Berne, juin 2023



UPU | UNION
POSTALE
UNIVERSELLE

Union postale universelle

États financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2022

Berne, le 27 juin 2023

Introduction

J'ai le plaisir de vous présenter les états financiers de l'Union postale universelle (UPU) consolidés pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022.

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et portent sur toutes les opérations de l'organisation, y compris celles financées par le budget ordinaire, les contributions volontaires et autres fonds générateurs de recettes.

Cette présentation permet de montrer l'activité globale de l'organisation et ses différentes sources de financement. Cela est important face aux défis auxquels fait face l'organisation pour le financement nécessaire à l'atteinte des résultats attendus dans le cadre de la Stratégie postale d'Abidjan.

Les comptes seront soumis au Conseil d'administration (CA) de l'UPU pour examen et approbation, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier de l'UPU, accompagnés de l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier.

L'excédent consolidé pour l'exercice de 2022 s'élève à 4 587 356 CHF contre un résultat de 3 733 233 CHF en 2021.

Le résultat enregistré en 2022 est supérieur à celui de 2021. Pour les deux exercices consécutifs, les produits ont été supérieurs aux charges. Au niveau des recettes, les principaux facteurs de variation ont été une réduction des ventes (notamment à cause de la diminution du trafic postal) et des contributions volontaires, notamment liées au Fonds pour l'amélioration de la qualité de service (FAQS), en partie compensée par une augmentation des recettes financières, grâce à l'augmentation des taux d'intérêts. Au niveau des dépenses, il faut noter une réduction des dépenses de projets, notamment au FAQS, une réduction des coûts financiers ainsi que des facteurs techniques liés à l'évaluation des obligations vis-à-vis du personnel qui ont occasionné une baisse des charges du personnel (état financier II). L'impact des différences de change a été peu important en 2022 avec une perte globale limitée à 157 373 CHF.

L'évaluation des obligations vis-à-vis du personnel a également grandement influencé le bilan, qui présente des actifs nets en augmentation de 91 millions de francs suisses, tout en restant négatifs pour un montant de 87 033 997 CHF (état financier I).

Le résultat budgétaire consolidé, comprenant le budget de l'Union ainsi que les programmes extrabudgétaires (état financier V), présente globalement un dépassement des charges par rapport au budget pour un montant de 681 924 CHF.

Les dépenses brutes du budget ordinaire se sont élevées à 37 536 293 CHF en comparaison au budget de 38 890 030 CHF. Cela représente un taux de réalisation de 96,5%. Les économies proviennent principalement des frais de voyage et des consultants.

Berne, le 27 juin 2023

Masahiko Metoki
Directeur général

État financier I – État de la situation financière au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

	Notes	2022	2021 (retraité)
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents	3	33 558 447	47 511 785
Placements	7	68 537 321	87 770 689
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	32 120 003	29 919 999
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	32 797 945	22 236 805
Stocks	5	117 985	112 156
Autres actifs courants	6	2 853 290	3 987 879
Total des actifs courants		169 984 992	191 539 312
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	7	72 376 579	32 562 709
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	8 048 580	16 730 590
Matériel	8	415 497	501 765
Immobilisations incorporelles	9	896 989	885 816
Terrains et constructions	10	20 111 434	20 993 244
Autres actifs non courants	6	22 188	17 850
Total des actifs non courants		101 871 267	71 691 974
Total des actifs		271 856 258	263 231 286
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	33 707 815	22 979 685
Prestations au personnel	12	2 951 574	3 338 729
Recettes différées	13	87 993 226	85 423 109
Avances	13	79 453 359	80 559 253
Fonds en dépôt pour les services de traduction	15	7 882 548	7 685 797
Provisions	14	50 000	50 000
Total des passifs courants		212 038 523	200 036 573
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	12	138 851 733	224 819 506
Recettes différées	13	8 000 000	16 000 000
Total des passifs non courants		146 851 733	240 819 506
Total des passifs		358 890 255	440 856 079
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	16	-101 354 319	-171 384 829
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	16	7 621 152	2 737 985
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	16	1 041 873	-12 702 499
Réserves	16	5 657 297	3 724 550
Actifs nets		-87 033 997	-177 624 792

**État financier II – État de la performance financière pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
(en francs suisses)**

	<i>Notes</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions statutaires des Pays-membres	19	37 898 600	37 991 200
Autres contributions annuelles	19	4 177 513	4 488 003
Contributions volontaires	19	17 501 216	20 681 071
Ventes	19	12 378 980	12 654 428
Recettes financières	19	2 826 166	1 759 677
Gains de change	21	3 061 347	2 906 967
Autres recettes	19	1 115 424	1 186 639
Total des recettes		78 959 247	81 667 985
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	20	49 005 598	49 470 017
Voyages	20	498 569	445 408
Services de consultant et contrats externes	20	5 336 267	4 726 793
Dépenses de projet	20	9 754 954	13 500 153
Frais généraux de fonctionnement	20	1 185 561	1 059 880
Matériel et fournitures	20	503 930	673 035
Maintenance et réparations	20	1 952 684	1 853 325
Amortissement	20	1 380 168	1 793 697
Coûts financiers	20	261 126	647 035
Pertes de change	21	3 218 720	2 309 195
Autres dépenses	20	1 274 315	1 456 214
Total des dépenses		74 371 891	77 934 752
Résultat net		4 587 356	3 733 233

État financier III – État des variations des actifs nets au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

	Notes	Excédent cumulé (déficit) – Fonds de l'Union	Excédent cumulé (déficit) – Autres fonds	Excédent cumulé (déficit) – Entités contrôlées	Réserves	Total des actifs nets
Actifs nets au 31 décembre 2020 retraité		-220 995 993	2 791 952	-22 142 334	3 777 962	-236 568 412
Résultat net pour l'exercice en cours		1 921 508	930 029	881 697		3 733 233
Gain (perte) actuariel reconnu dans les actifs nets	12	45 899 071	774 218	8 535 925		55 209 214
Reclassement entre fonds propres affectés et autres fonds		1 800 586	-1 800 586			-
Utilisation des réserves		-10 001	63 414		-53 413	-
Conversion en monnaie étrangère			-21 041	22 213		1 172
Actifs nets au 31 décembre 2021 retraité	16	-171 384 829	2 737 986	-12 702 500	3 724 549	-177 624 793
Résultat net pour l'exercice en cours		-90 679	3 408 511	1 269 524		4 587 356
Gain (perte) actuariel reconnu dans les actifs nets		72 273 795	997 767	12 366 767		85 638 329
Reclassement entre fonds propres affectés et autres fonds	16	-202 736	202 736			
Reclassement entre fonds propres libres et autres fonds	16	-17 124	17 124			
Utilisation des réserves	16	42 173			-42 173	
Allocation de réserve (bâtiment)	16	-1 974 920			1 974 920	
Conversion en monnaie étrangère			257 030	108 081		365 111
Actifs nets au 31 décembre 2022		-101 354 318	7 621 153	1 041 872	5 657 296	-87 033 998

**État financier IV – État des flux de trésorerie pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
(en francs suisses)**

	Notes	2022	2021 (retraité)
Résultat net		4 587 356	3 733 233
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</i>			
Coûts de dépréciation	8 à 10	1 380 168	1 793 697
Amortissement subventions	10	-22 316	-22 316
Augmentation (diminution) des provisions pour créances douteuses	4	330 902	541 601
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	6 151 104	11 897 012
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	-10 561 141	-2 604 202
(Augmentation) diminution des stocks	5	-5 829	58 571
(Augmentation) diminution des autres actifs	6	1 130 251	525 041
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	11	10 728 130	3 265 573
Augmentation (diminution) des recettes différées	13	-5 429 883	-4 131 117
Augmentation (diminution) des avances/acomptes clients	13	-1 105 894	-5 786 951
Augmentation (diminution) au titre des prestations au personnel	12	-716 600	1 459
Augmentation (diminution) des autres provisions	14	-	-25 000
Augmentation (diminution) des montants dus aux services de traduction	15	196 751	524 282
Différences de change relatives à l'entité (activités opérationnelles)		873 342	166 973
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		7 536 341	9 937 856
<i>Flux de trésorerie des activités d'investissement</i>			
(Augmentation) diminution des placements	7	-20 580 502	-21 999 430
(Augmentation) diminution du matériel et des autres immobilisations incorporelles	8 et 9	-401 942	-334 104
Différences de change relatives à l'entité (activités d'investissement)	8	996	-3 153
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement		-20 981 448	-22 336 686
<i>Flux de trésorerie des activités de financement</i>			
Augmentation (diminution) des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets des activités de financement		-	-
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-13 445 106	-12 398 830
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		47 511 785	60 075 614
Écart de conversion sur trésorerie et équivalent en monnaie étrangère		-508 231	-164 999
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		33 558 447	47 511 785

État financier V – État comparatif des montants budgétaires et des montants réels pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

<i>Pilier stratégique</i>	<i>Budget de 2022</i>	<i>Programmes extrabudgétaires de 2022</i>	<i>Budget total de 2022</i>	<i>Montants réels de 2022 brut</i>	<i>Différence pour 2022</i>
Forum	5 137 136	3 786 600	8 923 736	9 446 673	-522 937
Fournisseur de solutions techniques	10 516 931	23 013 204	33 530 135	35 653 978	-2 123 843
Centre de connaissances	2 906 596	1 575 325	4 481 921	2 231 432	2 250 489
Soutien fonctionnel	16 605 867	237 000	16 842 867	17 128 500	-285 633
Financement des obligations vis-à-vis du personnel	3 723 500		3 723 500	3 723 500	0
Total des dépenses pour 2022	38 890 030	28 612 129	67 502 159	68 184 083	-681 924
Dépenses liées aux projets du FAQs pour 2022				7 136 989	
Total des dépenses pour 2022 avec les projets du FAQs				75 321 072	

Explication des écarts entre les montants budgétaires et les montants réels en 2022

Conformément aux articles 107.1.4 et 145 du Règlement général, le CA a examiné, en novembre 2021, le Programme et budget de l'UPU pour 2022. Le CA a fixé le budget ordinaire de 2022 à 38 890 030 CHF.

Les dépenses figurant dans l'état financier V sont présentées sur la même base que le budget. Les dépenses liées aux projets du FAQs pour 2022 sont indiquées sur une ligne séparée car elles n'ont pas été incluses dans le budget de 2022.

Un rapprochement entre les recettes et les dépenses découlant de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité d'exercice intégrale est inclus dans la note 18, jointe aux présents états financiers.

Un dépassement des dépenses de 681 924 CHF par rapport au budget de 2022 a été enregistré. Ce résultat s'explique par le développement important de certaines activités extrabudgétaires qui ont bénéficié de financements supplémentaires, notamment par les États-Unis d'Amérique et le Japon, et non prévus au moment de la préparation du Programme et budget 2022.

L'analyse du Programme et budget montre des dépenses plus élevées que le budget du pilier stratégique 1 (Forum). Ce pilier réunit trois programmes: événements et réunions du Congrès, du CA/Conseil d'exploitation postale (CEP) et des groupes techniques, traités et arrangements internationaux ainsi que mécanismes de règlement. L'organisation de deux sessions du CA/CEP et de plusieurs réunions physiques des groupes techniques du CA/CEP a nécessité un investissement supplémentaire en ressources humaines induisant un surplus de dépenses de 522 937 CHF.

Le pilier stratégique 2 (Fournisseur de solutions techniques) regroupe des projets liés au conseil et renforcement des capacités par des outils tels que la coopération technique, la formation et les avis de qualité autour de thèmes importants du secteur postal, notamment l'adressage, le commerce électronique, la chaîne logistique, la rémunération, l'inclusion financière ainsi que le développement durable. Le surplus de dépenses de 2 123 843 CHF est principalement dû aux activités extrabudgétaires, notamment la chaîne logistique et le développement durable, qui ont bénéficié de financements supplémentaires pendant l'année 2022 (États-Unis d'Amérique et Japon).

Le pilier stratégique 3 (Centre de connaissances) englobe tous les programmes de recherche et études approfondies des problématiques affectant le secteur postal dans son ensemble (études du marché postal et ses tendances, études réglementaires, économie numérique et inclusion financière) ainsi que le stockage et la protection des données (philatélie, normes, EMS). La différence positive de 2 250 489 CHF s'explique par la réallocation de ressources humaines sous le pilier stratégique 1 pour la préparation des sessions du CA/CEP, mais également par le fait que certains postes, normalement dédiés aux programmes de recherche et études postales et réglementaires, étaient vacants en 2022.

Le pilier stratégique 4 (Soutien fonctionnel) a enregistré des dépenses supérieures de 285 633 CHF au budget prévu en 2022.

Le financement des obligations vis-à-vis du personnel (frais hors exploitation) correspond au versement du montant dû au titre de la garantie de la Caisse de prévoyance de l'UPU comme décidé par le Congrès et s'élève à 3 723 500 CHF. Le versement a été effectué dans son intégralité en 2022.

Notes jointes aux états financiers

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

Note 1 – Objectifs et budget de l'organisation

Fondée en 1874, l'UPU constitue le principal forum de coopération entre les acteurs du secteur postal. Elle contribue au maintien d'un réseau véritablement universel de produits et de services actuels, joue un rôle de conseil, de médiation et de liaison et fournit, s'il y a lieu, une assistance technique. Elle fixe les règles applicables aux échanges de courrier international et formule des recommandations pour stimuler la croissance des services de courrier, des services de colis et des services financiers et améliorer la qualité du service offert à la clientèle.

L'Union, qui compte à présent 192 Pays-membres, fonctionne conformément aux dispositions du Traité de Berne de 1874. La Constitution de l'UPU représente l'Acte fondamental renfermant les règles organiques de l'Union. Il s'agit d'un instrument diplomatique ratifié par les autorités compétentes de chaque Pays-membre. La Constitution ne peut être modifiée qu'à l'occasion des Congrès, et les modifications sont consignées dans un protocole additionnel, également soumis à ratification.

Les règles communes applicables au service postal international et les dispositions concernant les services de la poste aux lettres et des colis postaux sont énoncées dans la Convention et ses Règlements. Les Règlements de la Convention sont des accords conclus par les Pays-membres élus par le Congrès pour siéger au CEP, lequel a le pouvoir de modifier les Règlements lors de ses sessions annuelles. La Convention et ses Règlements sont contraignants pour tous les Pays-membres. L'Arrangement concernant les services postaux de paiement et son Règlement ne sont contraignants que pour les pays parties à l'Arrangement.

L'UPU a son siège à Berne (Suisse) et jouit des privilèges et immunités accordés au titre de la Convention du 1^{er} juillet 1948 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse. Elle est notamment exemptée de la plupart des impôts directs et indirects.

L'UPU est dirigée par le Congrès, le CA et le CEP, organes statutaires de l'organisation établis en vertu de la Constitution de l'UPU.

Le Congrès est l'organe suprême de l'Union et il est composé de représentants des Pays-membres. Il se réunit tous les quatre ans et élit le Directeur général et le Vice-Directeur général du Bureau international pour un mandat de quatre ans qu'ils exercent pendant l'intervalle entre deux Congrès successifs. Le Congrès fixe le montant maximal des dépenses au titre du budget de l'Union et élit les membres du CA et du CEP.

Le CA est composé de 41 Pays-membres, élus durant le Congrès. Traditionnellement, les autres membres du CA élisent le Président parmi les représentants du pays hôte du Congrès. Les membres et le Président sont élus pour un mandat de quatre ans entre les Congrès. Le CA se réunit chaque année et approuve le budget et les comptes de l'Union et adopte le Règlement financier, le Statut du personnel et les règlements régissant les divers fonds administrés par l'Union.

Le CEP est composé de 48 Pays-membres, élus durant le Congrès; au moins un tiers d'entre eux doivent être remplacés à chaque élection. Le CEP se réunit chaque année et il est chargé des aspects opérationnels, économiques et commerciaux de l'activité postale. En outre, il adresse aux Pays-membres des recommandations sur les normes à adopter en matière de technologie ou d'exploitation, ou sur des procédures relevant de sa compétence qui exigent des pratiques uniformes.

Conformément à la Constitution, l'UPU est financée par les contributions de ses Pays-membres. Elle reçoit aussi des contributions volontaires des Pays-membres et d'autres donateurs et perçoit une rémunération pour les produits et services fournis. L'Union fonctionne sur la base d'un budget annuel, qui prévoit les crédits correspondant aux autorisations de dépenses approuvées par le CA. L'approbation de ces crédits donne pouvoir au Directeur général d'engager et d'autoriser les dépenses et d'effectuer les paiements aux fins prévues, dans les limites des crédits.

L'Union présente dans ses états financiers consolidés tous les revenus et les charges en lien avec les objectifs stratégiques de l'organisation, y compris ceux d'un certain nombre d'entités. Ces dernières participent pleinement à la mission de l'organisation et bénéficient en outre de l'appui administratif fourni par le Bureau international. Elles ne sont ni des personnes morales ni des entreprises coopératives au sens du droit privé et dépendent directement du contrôle des organes de l'UPU. Ces entités sont entièrement consolidées dans les états financiers de l'UPU.

Les entités contrôlées sont les suivantes:

- La Coopérative EMS est une coopérative à caractère volontaire établie par résolution du CEP (CEP 2/1998). Elle est composée de membres à la fois importateurs et exportateurs d'envois EMS. La Coopérative EMS favorise la coopération entre ses membres en vue d'assurer la prestation de services EMS de haute qualité et abordables à l'échelle mondiale. Les membres composent l'assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative EMS, lequel se réunit quatre fois par an. Conformément aux Statuts de la Coopérative EMS, les membres versent une cotisation annuelle établie sur la base des échanges d'envois EMS.
- La Coopérative télématique est une coopérative à caractère volontaire établie par le CEP, en vertu de la résolution C 27/1994 du Congrès de Séoul, et confirmée par la résolution C 52/1999 du Congrès de Beijing. Les membres qui la composent sont des opérateurs postaux publics, semi-publics ou privés de Pays-membres de l'Union. Elle favorise la coopération entre ses membres en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes d'information et de moyens de communication électroniques communs ou compatibles. Les membres composent l'assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative télématique. Les membres versent une cotisation annuelle correspondant à leur classe de contribution, conformément aux Statuts et principes de fonctionnement de la Coopérative télématique. Celle-ci perçoit aussi une rémunération pour les services qu'elle fournit. Tous les produits, services et documents financés par la Coopérative télématique, y compris les droits de propriété intellectuelle y relatifs, sont la propriété de l'Union.
- Le FAQS est une fiducie créée par le Congrès pour aider les pays à améliorer la qualité du service postal universel. Le FAQS est régi par un Acte de fiducie, adopté par le CEP. Ce dernier désigne les membres du Conseil fiduciaire du FAQS, qui ont un mandat de trois ans renouvelable. Les fiduciaires approuvent les projets devant être financés par le FAQS et gèrent les investissements du FAQS. Le FAQS est financé par le produit des investissements, les contributions annuelles versées par les pays constituants et les contributions volontaires versées par ces derniers et les gouvernements. Les fonds sont détenus pour le compte des pays créanciers, qui peuvent soumettre des propositions de projet visant à améliorer la qualité du service postal. En cas de dissolution du FAQS, les soldes, après remboursement des avoirs des constituants, sont crédités sur les comptes de l'UPU pour la coopération technique pour des projets d'amélioration de la qualité du service postal international.

Note 2 – Principales méthodes comptables

Convention utilisée aux fins de l'établissement des états financiers

Les présents états financiers ont été établis sur la base d'une comptabilité d'exercice et conformément au principe de continuité d'exploitation, et les méthodes comptables ont été appliquées de manière cohérente pendant tout l'exercice. Ces états financiers sont élaborés conformément aux normes IPSAS.

Entités contrôlées

Les entités que l'UPU contrôle sont intégralement consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle. L'UPU contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou qu'elle a des droits sur, des bénéfices variables issus de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'influencer sur ces bénéfices par le biais du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité.

Transactions éliminées lors de la consolidation

Toutes les transactions et les soldes, ainsi que les revenus et les charges non réalisés internes à l'UPU et aux entités contrôlées, sont éliminés lors de la consolidation. Ainsi, les revenus, les charges, les actifs et les passifs présentent la situation nette de toutes activités interentités.

Trésorerie, investissements et autres actifs financiers

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les dépôts sur des comptes bancaires courants et d'autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements (courants) comprennent les dépôts à court terme dont l'échéance à la clôture est de moins d'un an. Les placements à long terme (non courants) sont majoritairement détenus par un mandataire et comprennent des obligations libellées en dollars des États-Unis.

Prestations au personnel

Des provisions sont constituées pour les obligations relatives à la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service, qui sont toutes deux considérées comme des régimes à prestations définies, ainsi que pour les avantages à long terme au titre de la cessation de service (primes de rapatriement, frais de voyage et de déménagement), tels que déterminés chaque année par un actuaire indépendant selon la méthode du coût unitaire projeté. En outre, des provisions sont constituées pour les droits aux congés et aux heures supplémentaires réalisées mais non payées à la date d'établissement des états financiers.

Comptabilisation en charges

Les charges sont comptabilisées lorsque les marchandises sont livrées, les voyages effectués et les services fournis.

Instruments financiers

Un instrument financier est comptabilisé lorsque l'Union souscrit aux dispositions contractuelles de l'instrument et jusqu'à l'expiration du droit de recevoir d'une autre entité de la trésorerie correspondant à cet actif financier ou de l'obligation de fournir des liquidités à une autre entité au titre d'un engagement financier.

Les placements sont des actifs financiers non dérivés considérés comme détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou comme détenus jusqu'à échéance et évalués au coût amorti. La trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs financiers à court terme et sont évalués à leur valeur nominale à la date de présentation des états financiers.

Les créances sans condition sont des actifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Elles comprennent les contributions fixées et autres montants à recevoir en espèces. Les créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale. Les créances à plus long terme couvrant les arriérés de Pays-membres soumis à des sanctions ayant négocié un accord de remboursement sont évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les comptes créditeurs sont des passifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes et payables en espèces et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Étant donné qu'ils constituent des passifs à court terme, les comptes créditeurs sont évalués à la valeur nominale.

Opérations en monnaie étrangère

La monnaie de compte de l'UPU est le franc suisse, et les états financiers sont présentés dans cette monnaie. Toutes les opérations effectuées dans d'autres monnaies sont converties en francs suisses selon les taux de change des Nations Unies en vigueur à la date des opérations. Les profits comme les pertes, réalisés ou non, qui résultent de la liquidation de ces opérations et de la conversion (à la date d'établissement des états financiers) des passifs et des actifs nets libellés dans d'autres monnaies que le franc suisse, sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

La monnaie de compte pour le FAQs, les coupons-réponse internationaux (CRI) et UPU*Clearing est le dollar des États-Unis. Les différences résultant de la conversion (du dollar des États-Unis au franc suisse) du bilan de ces entités sont comptabilisées directement en actifs nets.

Taux de change utilisés:

1 CHF	USD	EUR
31 décembre 2022	1,083	1,017
31 décembre 2021	1,092	0,962

Immobilisations

Le matériel est évalué à la valeur d'achat diminuée de l'amortissement et de la dépréciation cumulés. Les profits et pertes lors de la cession d'actifs sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état de la performance financière.

Les bâtiments occupés sont évalués au coût de la construction lorsqu'ils sont nouveaux, auquel s'ajoute le coût des améliorations ultérieures, tel que déterminé par un expert indépendant au 1^{er} janvier 2010, diminué de l'amortissement cumulé. La valeur a été déterminée par un consultant externe indépendant sur la base de la valeur de chaque élément à la construction, plus la valeur des améliorations existantes à la date de la comptabilisation initiale du 1^{er} janvier 2010 et moins l'amortissement cumulé basé sur la durée d'utilité restante de chaque élément. Les coûts ultérieurs concernant des rénovations majeures et les améliorations apportées aux immobilisations qui augmentent ou prolongent les avantages économiques futurs ou le potentiel de service sont évalués au prix coûtant.

Les actifs patrimoniaux, y compris les œuvres d'art léguées, ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'amortissement est déduit de manière à amortir la totalité du coût des immobilisations, autres que les terrains et les immeubles en construction, sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire, comme indiqué ci-après:

Catégorie		Durée d'utilité estimée (années)
Équipement	Matériel informatique, y compris les écrans d'ordinateur	4 ou 5
	Imprimantes	3 à 5
	Ordinateurs portables et serveurs	3
	Commutateurs de réseau	7
	Autres équipements	10
	Équipement de bureau autre que les chaises	10
	Chaises	5
	Équipement de sécurité et de sûreté	5
	Téléphones et télécopieurs	5
	Matériel de télécommunication	7
	Téléphones portables	2
	Matériel audiovisuel	5
	Véhicules à moteur	8
	Autre matériel	5 à 10
Bâtiments	Structure	100
	Façade	50
	Toiture	60
	Sols, murs et escaliers	50
	Revêtements des sols et des murs	40
	Avant-place	40
	Arbres et plantes	20

<i>Catégorie</i>		<i>Durée d'utilité estimée (années)</i>
	Matériel de cuisine	40
	Salles de conférences	40
	Chauffage et ventilation	30
	Installations sanitaires	40
	Installations électriques	50
	Ascenseurs	40

La valeur comptable des immobilisations est examinée pour déterminer toute perte de valeur résultant d'événements ou de changements indiquant que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, le cas échéant, l'ampleur de la perte de valeur. Toute modification des provisions pour perte de valeur figure dans l'état de la performance financière.

Stocks

Les stocks comprennent les timbres-poste (évalués à leur valeur nominale) détenus par l'Union à des fins d'exploitation, les souvenirs destinés à la vente (évalués au prix coûtant ou à la juste valeur, la valeur la plus faible étant retenue) et les CRI en stock (évalués au coût de production). Le stock des publications achevées est considéré comme n'ayant pas de valeur significative, et les coûts liés à la production des publications sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus. Le coût du combustible utilisé pour chauffer les locaux du siège est considéré comme un coût administratif et est comptabilisé à l'achat.

Immobilisations incorporelles

L'Union immobilise les achats de logiciels informatiques à partir de 5000 CHF. Les coûts des logiciels et des services de consultants chargés de la mise en œuvre des systèmes sont capitalisés et amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les coûts afférents au développement de logiciels internes sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Actifs nets

Les actifs nets comprennent l'excédent et le déficit de l'Union, les réserves constituées par l'organe directeur de l'Union, les soldes des fonds des autres entités faisant partie de l'Union (CRI, fonds volontaire et UPU*Clearing) ainsi que les soldes des fonds des entités contrôlées par l'Union qui sont prises en considération dans les états financiers consolidés (Coopérative télématique, Coopérative EMS et FAQS). Le solde des fonds des autres entités et des entités contrôlées est utilisé essentiellement pour des activités spécifiques. Les fonds des services de traduction ne font pas partie des actifs nets et ne sont pas pris en considération dans les états financiers.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si l'Union a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

Créances

Les créances sont estimées selon la méthode des coûts amortis. Un correctif de valeur pour pertes est fixé pour tous les arriérés de paiement d'au moins deux ans (à compter de la date de facturation). Pour les pays sous sanctions, le montant total de la dette est provisionné. À noter également qu'au FAQS tous les montants plus vieux que quatre-vingt-dix jours sont également provisionnés. Un taux d'intérêt de 5% est appliqué à tout solde impayé passé un délai de trois mois.

Tout Pays-membre étant dans l'impossibilité d'effectuer une cession de créance, qui n'accepte pas de se soumettre à un plan d'amortissement ou ne le respecte pas perd automatiquement son droit de vote au Congrès et dans les réunions du CA et du CEP et n'est plus éligible à ces deux Conseils.

Le 1^{er} juillet 2022, de nouvelles dispositions de l'article 147 du Règlement général sont entrées en vigueur. Selon ces dispositions, le Congrès ou le CA peut décider de libérer les Pays-membres de leurs dettes arriérées et de lever immédiatement les sanctions automatiques, sous réserve du paiement d'au moins la moitié du montant total des dettes ou des cinq dernières années de contributions obligatoires.

Le Congrès ou le CA peut également décider exceptionnellement dans le cas des pays les moins avancés ou des petites îles que les cinq dernières années de cotisations obligatoires peuvent être calculées sur la base de la classe de contribution actuelle à laquelle appartient le Pays-membre concerné, auquel cas le montant de la classe de contribution actuelle pertinente sera multiplié par cinq.

Les montants libérés dans le cadre de ces modalités de paiement exceptionnelles ne sont pas annulés, mais mis de côté et entièrement provisionnés. Dans le cas où les Pays-membres concernés tomberaient ultérieurement sous le coup de sanctions automatiques, les montants mis de côté seraient à nouveau enregistrés comme dettes arriérées, conformément aux nouvelles dispositions de l'article 147 précité.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des opérations avec contrepartie directe, telles que la vente de services, sont comptabilisés à la date à laquelle un service rémunéré a été fourni. Les produits provenant des publications sont comptabilisés une fois les marchandises livrées dans leur totalité.

Les produits d'opérations sans contrepartie directe, tels que les contributions volontaires à des activités de développement, sont comptabilisés comme produits au moment où un accord avec un donateur devient contraignant, à moins que l'accord ne prévoie des conditions relatives à des résultats spécifiques ou au remboursement de soldes non dépensés, auquel cas une obligation compensatoire est comptabilisée jusqu'à ce que les conditions de l'accord aient été respectées. En l'absence d'accord contraignant, les produits sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les contributions statutaires sont comptabilisées comme produits au début de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des contributions aux Coopératives sont comptabilisés au début de l'année à laquelle ils se rapportent.

Information sectorielle

L'information sectorielle concerne les principaux programmes et les principales entités faisant partie de l'Union ou administrées par celle-ci, comme indiqué ci-après:

- Budget de l'Union, y compris le fonds social, le fonds de réserve, le fonds des activités spéciales et le fonds de maintenance de l'immeuble.
- Fonds volontaire et pour la coopération au développement, y compris tous les fonds volontaires et les fonds pour la coopération au développement et la coopération technique.
- Fonds des CRI, établi pour la comptabilisation des produits provenant de la vente des coupons et des dépenses connexes.
- Coopérative télématique.
- Coopérative EMS.
- UPU*Clearing.
- FAQs.

Chaque segment comprend les actifs, les passifs, les produits, les dépenses et les actifs nets. Les frais généraux de l'Union, y compris pour l'occupation du bâtiment du siège, à Berne, sont inclus dans le segment sur l'Union. Ils ne sont pas alloués à d'autres segments, puisqu'il n'y a pas de raison valable d'affecter les coûts à d'autres entités. Dans la consolidation, les contributions versées par l'Union à la Coopérative télématique et la rémunération des services fournis par celle-ci à l'Union sont éliminées.

Utilisation d'estimations

Les états financiers incluent nécessairement des montants fondés sur des estimations et des hypothèses établies par la Direction. Les estimations tiennent compte, notamment, de l'assurance maladie finançant des prestations définies, de la Caisse de prévoyance et d'autres obligations relatives aux prestations au personnel

après la cessation de service, dont la valeur est calculée par un actuaire indépendant, des provisions pour les procédures judiciaires, du risque financier portant sur des comptes débiteurs et du degré de dépréciation des immobilisations. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Toute évolution des estimations est indiquée dans l'état de la performance financière correspondant à l'exercice durant lequel elle est déterminée.

Mise en œuvre des normes IPSAS

Toutes les normes en vigueur sont appliquées à la date des états financiers.

Par ailleurs, l'IPSAS Board a publié les quatre nouvelles normes ci-dessous.

IPSAS	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IPSAS-41	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2023
IPSAS-42	Avantages sociaux	1 ^{er} janvier 2023
IPSAS-43	Contrats de location	1 ^{er} janvier 2025
IPSAS-44	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	1 ^{er} janvier 2025

Si la norme 42 ne devrait pas influencer de manière significative sur les comptes de l'UPU, l'adoption de la norme 41 aura un impact lors de son application en 2023, notamment sur la méthode d'évaluation des placements et sur le du croire sur débiteurs.

L'UPU n'a pas encore commencé l'étude des impacts que pourraient avoir les normes 43 et 44.

Retraitement des comptes de 2021

Suite à un reclassement des réserves d'évaluation pour les projets du FAQs de fonds propres affectés à des fonds étrangers au 31 décembre 2022, un retraitement des chiffres comparatifs au 31 décembre 2021 a été effectué. Les impacts sur les comptes de 2021 sont les suivants: états financiers I, III et IV ainsi que notes 13, 16 et 26: augmentation des produits différés de 545 336 CHF et diminution de l'actif net du même montant.

Note 3 – Trésorerie et équivalents de trésorerie (en francs suisses)

	2022	2021
<i>Actifs courants</i>		
Petite caisse	26 509	12 122
<i>Comptes bancaires</i>		
Credit Suisse (Suisse) SA	7 400 402	12 434 054
UBS Switzerland AG	1 129 910	628 688
PostFinance SA	7 057 083	12 354 757
<i>Sous-total des comptes bancaires</i>	<i>15 587 395</i>	<i>25 417 500</i>
<i>Dépôts à vue</i>		
Credit Suisse (Suisse) SA	17 944 541	22 082 163
<i>Sous-total des dépôts à vue</i>	<i>17 944 541</i>	<i>22 082 163</i>
Total de la trésorerie	33 558 445	47 511 785

Les avoirs sont généralement placés sur des comptes bancaires à accès immédiat et sur des comptes rémunérés (compte call, cash deposit account). En 2022, le taux d'intérêt moyen servi sur les comptes bancaires et les placements de l'Union a été de 0,1088% (-0,0855% en 2021).

Les fonds des CRI et les fonds du FAQS sont détenus principalement en dollars des États-Unis (la monnaie de compte). Les fonds d'UPU*Clearing sont détenus principalement en dollars des États-Unis ou en euros, les monnaies dans lesquelles les règlements sont effectués dans le cadre du système.

Les montants totaux détenus, ventilés par monnaie, sont indiqués ci-après:

	2022	Pourcentage	2021	Pourcentage
Francs suisses	16 874 794	50,3%	24 957 428	52,5%
Dollars des États-Unis	14 287 046	42,6%	19 060 628	40,1%
Euros	2 396 605	7,1%	3 493 728	7,4%
Total	33 558 445	100,0%	47 511 785	100,0%

Les fonds disponibles à court terme, trésorerie et placements à moins d'un an (note 7) se montent à 32 025 408 CHF, contre 29 346 918 CHF en 2021. En effet, l'UPU limite les montants sur les comptes courants qui ne sont pas porteurs d'intérêts. Le solde représente les liquidités détenues pour le compte des autres entités et des entités contrôlées incluses dans les états financiers consolidés. Le montant exact des liquidités détenues par chaque entité est indiqué dans l'état de la situation financière par segment (à la suite de la note 26).

L'Union réduit son exposition au risque de crédit en détenant la plupart de ses fonds auprès de banques bien notées par Fitch ou Standard and Poor's. Les soldes aux dates de présentation des états financiers sont indiqués ci-après:

	AAA/AA+/AA	A+	A
Solde au 31 décembre 2022	7 057 083	1 129 910	25 344 943
Solde au 31 décembre 2021	46 870 974	628 688	–
	BBB/BBB–	Non noté	Total
Solde au 31 décembre 2022	–	26 509	33 558 445
Solde au 31 décembre 2021	–	12 122	47 511 785

Note 4 – Comptes débiteurs, avances et paiements anticipés (en francs suisses)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<i>Créances courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	22 907 229	20 904 009
Contribution d'USPS pour 2023 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	8 000 000	8 000 000
Fonds de coopération technique à recevoir	306 056	267 944
Fonds du FAQS à recevoir	752 524	545 014
Contributions à la Coopérative EMS à recevoir	8 332	63 120
Contributions à la Coopérative télématique à recevoir	145 862	139 913
Total des comptes débiteurs – Opérations sans contrepartie directe	32 120 003	29 919 999
<i>Créances courantes – Opérations avec contrepartie directe</i>		
Comptes débiteurs de l'Union	49 445	26 225
Contributions PPS*Clearing à recevoir	5 688	51 000
Comptes débiteurs UPU*Clearing	29 379 672	19 159 557
Comptes débiteurs fonds volontaire	355 233	283 439
Comptes débiteurs CRI	15 667	362 333
Comptes débiteurs Coopérative télématique	2 992 240	2 354 252
Total des comptes débiteurs – Opérations avec contrepartie directe	32 797 945	22 236 805
Total des créances courantes	64 917 948	52 156 804

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<i>Créances non courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	48 580	730 590
Contribution d'USPS pour 2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	8 000 000	16 000 000
Total des créances non courantes	8 048 580	16 730 590
Total des comptes débiteurs	72 966 528	68 887 394

Les contributions statutaires représentent le montant total des fonds pour le financement du budget ainsi que les arriérés d'exercices antérieurs. La valeur d'une unité contributive est établie en francs suisses sur la base du budget annuel adopté par le CA. Le montant à recevoir inclut les intérêts perçus en vertu des dispositions du Règlement général de l'UPU.

Les fonds de coopération technique et les fonds volontaires représentent des montants établis sur la base de factures, d'accords conclus avec les donateurs ou d'engagements considérés comme fermes, au vu de l'expérience acquise. Les comptes débiteurs de la Coopérative télématique et de la Coopérative EMS représentent les montants dus au titre des cotisations annuelles des membres et de la vente de biens et de services, conformément aux statuts de ces organes, tels qu'adoptés par le CEP.

Les débiteurs contiennent également les fonds à recevoir de United States Postal Service (USPS) en vertu de la Constitution de l'UPU approuvée lors du Congrès extraordinaire de Genève 2019.

Selon l'accord spécifique signé en 2020, USPS attribuera une somme de 40 millions de francs suisses sur cinq ans, dont 16 millions à un fonds affecté pour la mise en œuvre de projets concernant l'échange de données électroniques préalables et la sécurité postale et 24 millions pour financer les engagements vis-à-vis de la Caisse de prévoyance de l'UPU.

En 2022, USPS a versé la troisième tranche de 8 millions de francs suisses, qui a été répartie selon ses instructions: 4 375 000 CHF ont été versés à la Caisse de prévoyance et 3 624 800 CHF au fonds affecté (cf. note 19).

Le système de compensation UPU*Clearing joue un rôle d'intermédiaire de paiement. Les montants non réglés n'ont pas été compensés par les montants payables aux pays créditeurs, qui sont présentés en tant que passifs (comptes créditeurs).

L'analyse chronologique des créances est présentée ci-après:

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2020 et pays sous sanctions	2021/2022	Provisions pour créances douteuses	Total des débiteurs net
Créances de l'Union	28 737 310	23 005 255	-28 737 310	23 005 255
Créances de l'Union mises de côté (art. 147 RG)	6 368 688	0	-6 368 688	0
Créances de la Coopérative télématique	415 473	3 138 102	-415 473	3 138 102
Créances de la Coopérative EMS	14 801	8 332	-14 801	8 332
Créances PPS*Clearing	0	422 659	-416 971	5 688
Créances au titre du fonds volontaire	234 151	661 289	-234 151	661 289
Créances au titre du FAQs	0	828 736	-76 212	752 524
Créances UPU*Clearing	0	29 379 672	0	29 379 672
Créances CRI	0	15 667	0	15 667
Total	35 770 423	57 459 711	-36 263 606	56 966 528

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2020 et pays sous sanctions	2021/2022	Provisions pour créances douteuses	Total des débiteurs net
Contribution d'USPS pour 2023 et 2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	–	–	–	16 000 000
Total incluant les créances non échues	–	–	–	72 966 528

	31 décembre 2021 (en CHF)	Augmentation	Diminution	Utilisation	31 décembre 2022 (en CHF)
<i>Provisions</i>					
<i>Opérations sans contrepartie directe</i>					
Contributions statutaires	35 148 419		218 331		34 930 088
Fonds volontaire	40 983	334			41 316
Coopérative télématique	56 304	19 386			75 690
Coopérative EMS	12 242	2 559			14 801
Fonds du FAQS	49 184	27 028			76 212
Sous-total des opérations sans contrepartie directe	35 307 131	49 306	218 331	0	35 138 106
<i>Opérations avec contrepartie directe</i>					
Union	187 979		12 069		175 910
Coopérative télématique	285 363	54 421			339 784
PPS*Clearing	0	416 971			416 971
Fonds volontaire	152 230	40 605			192 835
Sous-total des opérations avec contrepartie directe	625 572	511 997	12 069	0	1 125 500
Provision totale	35 932 703	561 302	230 400	0	36 263 606

Note 5 – Stocks (en francs suisses)

	2022	2021
<i>Stocks</i>		
Stock de timbres-poste et souvenirs de l'UPU	47 803	90 569
Stock de codes à barres	40 056	12 481
Stock de CRI	30 126	9 106
Total des stocks	117 985	112 156

Les timbres-poste, comptabilisés à leur valeur nominale, représentent le stock disponible utilisé à des fins d'exploitation. Les souvenirs de l'UPU représentent les articles destinés à la vente qui sont évalués au prix coûtant et dépréciés pour tenir compte des articles endommagés ou obsolètes. Les codes à barres sont détenus dans un fonds distinct, en vue de leur vente aux postes, qui les utiliseront à des fins d'étiquetage. Les CRI, évalués au coût de production, représentent les coupons en stock à la date d'établissement des états financiers. Un stock permanent est conservé pour tous les articles, et des inventaires physiques sont effectués au moins une

fois par an pour vérifier le niveau des stocks. La valeur des codes à barres et des CRI retirés de la vente est passée par pertes et profits durant l'année au cours de laquelle ils deviennent obsolètes. La valeur des souvenirs de l'UPU endommagés ou obsolètes est réduite pour refléter la valeur actuelle. Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

Note 6 – Autres actifs (en francs suisses)

	2022	2021
<i>Autres actifs courants</i>		
Actifs transitoires	1 931 886	2 840 643
Avances au personnel	437 696	517 355
Autres avances	305 232	449 460
Avances pour impôts	178 476	180 421
Total des autres actifs courants	2 853 290	3 987 879
<i>Autres actifs non courants</i>		
Avances au personnel (fonds social)	22 188	17 850
Total des autres actifs	2 875 478	4 005 729

Les autres actifs se composent des différents transitoires et avances.

Les avances au personnel représentent la valeur des avances sur traitement, les prêts du fonds social, les indemnités pour frais d'études, les avances de missions des coordonnateurs régionaux de projet en 2021 ainsi que celles du personnel.

Les autres avances correspondent aux avances de missions des consultants, aux avances des consultants externes, aux interprètes, aux avances de caisse des coordonnateurs régionaux de projet en 2021, à l'avance de la machine à affranchir se trouvant à l'expédition ainsi que le compte courant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) SCA.

En ce qui concerne les avances pour impôts, les valeurs comprennent l'impôt anticipé en francs suisses et en dollars des États-Unis, la TVA, le droit de timbre à récupérer ainsi que les avances versées au personnel pour le paiement des impôts aux autorités fiscales des États-Unis d'Amérique en attendant le remboursement par le Gouvernement américain. Le montant des avances pour le paiement des impôts est présenté en valeur nette.

Note 7 – Placements (en francs suisses)

	2022	2021
<i>Placements courants</i>		
Dépôts	54 411 900	46 495 750
Obligations à moins d'un an	14 125 421	41 274 939
Sous-total	68 537 321	87 770 689
<i>Placements non courants</i>		
Obligations à plus d'un an	72 376 579	32 562 709
Sous-total	72 376 579	32 562 709
Total des placements	140 913 900	120 333 398

Des fonds sont placés en dépôt pour des périodes allant de quatre à douze mois. La partie de ces placements échue en 2023 est présentée comme placements courants.

Les fonds du FAQS qui ne sont pas destinés à une utilisation immédiate sont gérés par un gestionnaire de fonds externe et investis dans des obligations en dollars des États-Unis. À la date d'établissement des états financiers, le montant de ces obligations était de 86 502 000 CHF, dont 14 125 421 CHF seront échus en 2023.

Ces investissements sont ventilés par entité dans l'état de la situation financière présenté à la suite de la note 26.

L'ensemble des obligations est noté de A à AAA, sur la base des notations Fitch ou Standard and Poor's au 31 décembre 2022. Les dépôts auprès du Credit Suisse sont notés A-.

Note 8 – Matériel (en francs suisses)

Tout le matériel répertorié dans les inventaires est évalué au coût d'acquisition diminué de l'amortissement des coûts sur une base linéaire. Les meubles et le mobilier (sauf les sièges) sont amortis sur une durée d'utilité de dix ans. Tous les autres équipements et les sièges sont amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les actifs patrimoniaux, dont des œuvres d'art léguées et les collections de timbres-poste, ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs dans l'état de la situation financière.

	<i>Matériel informatique</i>	<i>Autre matériel</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2021	4 608 712	2 045 293	6 654 006
Ajouts	41 771	8 057	49 828
Cessions	–	–	–
Coût au 31 décembre 2021	4 650 484	2 053 350	6 703 834
Différence de change	–	3 153	3 153
Net	4 650 484	2 056 503	6 706 987
Net 31 décembre 2021	4 650 484	2 056 503	6 706 987
Ajouts	89 284	64 920	154 204
Cessions	–	–	–
Coût au 31 décembre 2022	4 739 768	2 121 423	6 861 190
Différence de change	–	–	–
Coût net au 31 décembre 2022	4 739 768	2 121 423	6 861 190
Amortissement cumulé au 1^{er} janvier 2021	3 898 181	1 664 735	5 562 916
Amortissement en 2021	494 001	145 151	639 152
Cessions	–	–	–
Différence de change	–	3 153	3 153
Amortissement cumulé au 31 décembre 2021	4 392 182	1 813 039	6 205 221
Amortissement en 2022	138 463	101 014	239 477
Cessions	–	–	–
Différence de change	–	996	996
Amortissement cumulé au 31 décembre 2022	4 530 645	1 915 049	6 445 694
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	258 302	243 464	501 766
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	209 123	206 374	415 497

Note 9 – Immobilisations incorporelles (en francs suisses)

	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2021	2 066 215	8 344	2 074 560
Transferts	8 344	-8 344	-
Ajouts	130 151	154 125	284 276
Cessions	-	-	-
Coût au 31 décembre 2021	2 204 710	154 125	2 358 835
Transferts	-	-	-
Ajouts	23 531	224 207	247 738
Cessions	-	-	-
Coût au 31 décembre 2022	2 228 242	378 332	2 606 574
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2021	1 222 600	-	1 222 600
Amortissement en 2021	250 419	-	250 419
Amortissement cumulé au 31 décembre 2021	1 473 020	-	1 473 020
Amortissement en 2022	236 565	-	236 565
Amortissement cumulé au 31 décembre 2022	1 709 585	-	1 709 585
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	731 691	154 125	885 816
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	518 657	378 332	896 989

Le coût des services des prestataires et le coût d'achat des logiciels sont capitalisés sur une durée d'utilité de cinq ans. Les travaux en cours en 2022, d'un montant de 378 332 CHF, sont les montants investis dans les projets de la gestion des contrats et du renouvellement du système Pégase.

Note 10 – Terrains et constructions (en francs suisses)

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2020	35 230 564	-	-993 403	34 237 161
Ajouts	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
Coût au 31 décembre 2020	35 230 564	-	-993 403	34 237 161
Ajouts	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
Coût au 31 décembre 2021	35 230 564	-	-993 403	34 237 161
Ajouts	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
Coût au 31 décembre 2022	35 230 564	-	-993 403	34 237 161
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2020	11 654 884	-	-180 132	11 474 751
Amortissement en 2020	909 703	-	-22 346	887 357
Amortissement cumulé au 31 décembre 2020	12 564 587	-	-202 478	12 362 109

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Amortissement en 2021	904 126	–	–22 316	881 809
Amortissement cumulé au 31 décembre 2021	13 468 712	–	–224 794	13 243 918
Amortissement en 2022	904 126	–	–22 316	881 809
Amortissement cumulé au 31 décembre 2022	14 372 838	–	–247 111	14 125 727
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	21 761 852	–	–768 609	20 993 243
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	20 857 726	–	–746 292	20 111 434

Le bâtiment du siège de l'Union, construit entre 1968 et 1970, est situé à Weltpoststrasse 4, Berne (Suisse). D'importantes rénovations, y compris la transformation de la façade et la rénovation de l'espace de conférences, ont été entreprises entre 2010 et 2014.

La valeur du bâtiment a été évaluée dans le cadre d'une évaluation indépendante réalisée par des consultants externes. Elle représente la valeur estimée du bâtiment à neuf (coût présumé de la construction) y compris la valeur estimée des rénovations et des réparations majeures apportées depuis l'occupation d'origine diminuée de l'amortissement cumulé jusqu'au 1^{er} janvier 2010. Le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2011 inclut l'amortissement jusqu'à la fin de 2010, tel que déterminé dans le cadre de l'évaluation indépendante.

Le bâtiment est construit sur un terrain utilisé en vertu des droits conférés par la ville de Berne. Les droits de superficie ont été acquis sans frais et expirent le 1^{er} avril 2067. Puisque l'Union n'a pas le droit de céder les droits de superficie, lesquels reviennent à la ville de Berne s'ils ne sont pas renouvelés, aucune valeur n'a été comptabilisée. En 1970, la ville de Berne a octroyé à l'Union une subvention non remboursable de 1 million de francs suisses pour contribuer à la construction du bâtiment du siège. La subvention a été amortie sur la durée d'utilité restante de quarante ans, déterminée sur la base de la durée d'utilité de chacune des composantes du bâtiment.

Les subventions non remboursables ont été versées par la ville et le canton de Berne.

Note 11 – Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs comprennent les factures non réglées des fournisseurs, y compris la réévaluation des factures dues dans d'autres monnaies que le franc suisse (valeurs en francs suisses).

	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Créditeurs CRI	216 638	52 644
Créditeurs UPU*Clearing	29 379 672	19 159 557
Créditeurs FAQs	2 048 397	1 100 927
Ambassade de Finlande	4 200	4 200
Ambassade de la République dominicaine	2 100	2 100
Ambassade de Belgique	7 667	3 067
UNHCR	9 333	9 333
Autres comptes créditeurs	2 039 808	2 647 858
Total des comptes créditeurs et des charges à payer	33 707 815	22 979 685

Note 12 – Prestations au personnel

Les prestations au personnel comprennent:

- les prestations à court terme au personnel, y compris le traitement et autres allocations, les primes d'affectation, les allocations pour frais d'études des enfants à charge, le congé annuel, le congé de maladie et l'assurance maladie et accident;
- les prestations après la cessation de service, y compris les prestations versées à la cessation de service (primes de rapatriement, frais de rapatriement et frais de transport des effets personnels), les indemnités pour incapacité, l'assurance pour le conjoint survivant et les indemnités supplémentaires pour les fonctionnaires élus et les prestations en cas de décès;
- les prestations au titre des régimes à prestations définies, y compris la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service;
- les prestations versées en cas de résiliation d'emploi, y compris une indemnité due aux membres du personnel au bénéfice d'un contrat permanent ou de durée déterminée lorsque l'Union met fin à leur nomination avant la fin de leur contrat.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Union comptabilise les engagements au titre des prestations au personnel dans ses états financiers comme suit (en francs suisses):

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<i>Passifs courants</i>		
Congé annuel	2 774 502	3 229 894
Heures supplémentaires	89 060	108 834
Indemnités d'installation	88 012	–
Sous-total des passifs courants	2 951 574	3 338 728
<i>Passifs non courants</i>		
Rapatriement – Déménagement et voyages	778 110	924 376
Prime de rapatriement	1 466 555	1 646 386
Assurance maladie après la cessation de service	28 621 477	42 052 863
Indemnités en cas de décès	65 164	72 077
<i>Sous-total</i>	<i>30 931 307</i>	<i>44 695 702</i>
Caisse de prévoyance et fonds de pension	106 395 876	178 044 958
Indemnité complémentaire pour les fonctionnaires élus	1 388 313	1 734 762
Indemnité de vie chère	136 236	344 083
Assurance du conjoint survivant	–	–
<i>Sous-total de la Caisse de prévoyance</i>	<i>107 920 426</i>	<i>180 123 804</i>
Sous-total des passifs non courants	138 851 733	224 819 506
Total des prestations au personnel	141 803 306	228 158 235

Régimes à prestations définies: l'Union a mis en place deux régimes à prestations définies concernant les pensions de retraite et l'assurance maladie après la cessation de service, comme indiqué ci-après.

Caisse de prévoyance

La Caisse de prévoyance de l'UPU fournit des prestations en matière de retraite, de décès et d'invalidité pour le personnel du Bureau international de l'UPU et des services de traduction (qui sont employés aux mêmes conditions que les autres membres du personnel du Bureau international). La Caisse de prévoyance est organisée comme une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse et elle est supervisée par l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. Elle est soumise à la vérification

du Vérificateur extérieur, désigné par la Confédération suisse. Les frais d'administration de la Caisse de prévoyance encourus par le Secrétariat du Bureau international sont à la charge de l'Union. Les coûts liés à la rémunération de l'actuaire et à l'investissement des fonds relatifs à la Caisse de prévoyance sont à la charge de celle-ci.

Elle comprend un fonds de prévoyance et un fonds de pension administrés séparément par un Conseil de gestion, lequel est composé du Président du CA, du Directeur général du Bureau international et d'un membre du personnel désigné par les participants actifs. Le fonds de pension est un fonds fermé dont les prestations sont réservées aux personnes qui étaient membres de la Caisse de prévoyance au 31 décembre 1963. La dernière personne qui bénéficiait d'une rente régie par le fonds de pension est décédée en 2022. Dès lors, les autres pensionnés ainsi que les assurés sont désormais tous soumis aux règles du fonds de prévoyance.

Les membres du personnel et l'UPU fournissent des contributions. Les cotisations des membres du personnel dépendent de la période d'affiliation. La cotisation de l'UPU est égale au double de celle du participant. L'UPU est responsable de tout passif non financé.

Assurance maladie après la cessation de service

L'Union a l'obligation contractuelle de fournir aux membres du personnel des prestations médicales après la cessation de service, sous la forme de primes d'assurance pour l'assurance maladie et accident. La valeur actuelle des obligations relatives aux prestations définies pour cette assurance est calculée selon la méthode du coût unitaire projeté et par soustraction des futures sorties de trésorerie estimées en appliquant un taux d'actualisation fondé à la fois sur des obligations de sociétés de premier ordre libellées en francs suisses et sur des obligations d'État suisses. Le plan n'est pas financé et ne comprend aucun actif détenu par un fonds pour les prestations à long terme au personnel.

Les membres du personnel retraités et leurs conjoints, enfants à charge et survivants, ont droit à l'assurance maladie après la cessation de service. Conformément aux Statut et Règlement du personnel de l'Union, 50% de la prime d'assurance maladie mensuelle, y compris pour les conjoints et les enfants à charge, sont payés par l'Union.

Informations actuarielles, classes d'actifs et contributions à la Caisse de prévoyance

- Des évaluations actuarielles sont réalisées tous les ans pour la Caisse de prévoyance et l'assurance après la cessation de service, selon la méthode du coût unitaire projeté.
- Le taux d'escompte (taux d'actualisation) utilisé se monte à 2,25% et se base sur la recommandation émise par la Chambre suisse des experts en caisses de pension sur la durée du portefeuille. Un taux de 2,25% paraît approprié au vu de la fourchette recommandée pour une durée située entre quinze et vingt ans.
- Le taux de rendement escompté sur les actifs se monte à 2,25%, en conformité avec la norme IPSAS 39. À ce sujet, nous rappelons que la norme IPSAS 39 n'autorise plus de différentiel entre le rendement attendu et le taux d'escompte pour la détermination de la charge de prévoyance. Cela explique pourquoi nous posons désormais en équivalence le rendement attendu avec le taux d'escompte proposé.
- Les actifs du régime étaient investis dans les classes ci-après au 31 décembre 2022:
 - Liquidités: 5,18%.
 - Obligations en francs suisses: 20,50%.
 - Obligations en monnaies étrangères: 9,33%.
 - Actions en francs suisses: 20,82%.
 - Actions en monnaies étrangères: 21,36%.
 - Immobilier: 22,31%.
 - Prêts: 0,51%.
- Le montant des contributions de l'employeur s'est monté à 15 170 000 CHF en 2022. Ce montant inclut un paiement de 3 723 500 CHF des garanties de l'Union et le deuxième versement d'USPS, d'un montant de 4 375 200 CHF. Le montant des cotisations prévu pour 2023 devrait se situer à 14 595 000 CHF et inclut le montant des garanties de 3 723 500 CHF et un montant additionnel d'USPS qui reste à finaliser.

- Le total des engagements pour les prestations couvertes par les deux régimes, à l'exclusion des engagements concernant les services de traduction, est indiqué ci-après:

	31 décembre 2022 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2022 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Taux d'actualisation	2,25%	2,25%
Rendement escompté des actifs du régime	2,25%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	2,00%
Futures augmentations des pensions	0,25%	–
Inflation des coûts médicaux	–	1,70%
Probabilité de sortie	LPP 2020	LPP 2020
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2020	VZ 2020
Duration moyenne de l'obligation de prestation (en années)	15,36	15,84
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2022	477 514 857	42 052 863
Coût des intérêts	1 637 888	145 179
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	13 571 225	1 546 678
Prestations fournies (net des rachats)	–13 914 829	–1 192 129
(Gain) perte actuariel sur l'obligation	–109 951 654	–13 931 114
Valeur de l'obligation au 31 décembre 2022	368 857 487	28 621 477
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2022	297 391 053	–
Rendement escompté des actifs du régime	1 032 029	–
Contributions de l'employeur	14 673 247	–
Contributions des employés	3 241 524	–
Prestations versées	–17 156 353	–
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	–38 244 439	–
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2022	260 937 061	0
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2022	368 857 487	28 621 477
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2022	260 937 061	0
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	107 920 426	28 621 477
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	1 637 888	145 179
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	13 571 225	1 546 678
Rendement escompté des actifs du régime	–1 032 029	0
Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière	14 177 084	1 691 857
<i>Montants comptabilisés dans les actifs nets</i>		
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses démographiques	–	–
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses financières	115 248 530	15 360 528
Gain (perte) actuariel dû à l'expérience	–5 296 876	–1 429 414
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	–38 244 439	–
Montant reconnu dans les actifs nets	71 707 215	13 931 114

	31 décembre 2022 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2022 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Taux d'actualisation	0,35%	0,35%
Rendement escompté des actifs du régime	0,35%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	–
Futures augmentations des pensions	0,00%	–
Inflation des coûts médicaux	–	2,35%
Probabilité de sortie	LPP 2020	LPP 2020
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2020	VZ 2020
Duration moyenne de l'obligation de prestation (en années)	18,01	20,04
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	487 648 826	52 601 612
Coût des intérêts	717 239	78 090
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	14 222 129	2 263 485
Prestations fournies (net des rachats)	–10 338 240	–1 101 409
(Gain) perte actuariel sur l'obligation	–14 735 097	–11 788 915
Valeur de l'obligation au 31 décembre 2021	477 514 857	42 052 863
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier 2021	262 687 713	–
Rendement escompté des actifs du régime	390 451	–
Contributions de l'employeur	15 965 927	–
Contributions des employés	3 239 140	–
Prestations versées	–13 577 380	–
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	28 685 202	–
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2021	297 391 053	–
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2021	477 514 857	42 052 863
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2021	–297 391 053	–
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	180 123 804	42 052 863
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	717 239	78 090
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	14 222 129	2 263 485
Rendement escompté des actifs du régime	–390 451	–
Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière	14 548 917	2 341 575
<i>Montants comptabilisés dans les actifs nets</i>		
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses démographiques	1 055 313	992 564
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses financières	17 014 292	12 302 046
Gain (perte) actuariel dû à l'expérience	–3 334 508	–1 505 695
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	28 685 202	–
Montant reconnu dans les actifs nets	43 420 299	11 788 915

Conformément au § 147, lettre a), de la norme IPSAS 39, nous avons mesuré la sensibilité de la valeur actuelle de l'obligation ainsi que de la charge de prévoyance à divers paramètres sélectionnés ayant une influence notable. Dans le cas d'espèce, nous avons choisi de quantifier l'impact d'une variation des éléments suivants:

- Taux d'actualisation.
- Augmentation future des salaires (plan de pensions uniquement).
- Indexation des pensions (plan de pensions uniquement).
- Longévité.
- Augmentation des primes d'assurance maladie (participation aux primes d'assurance maladie uniquement).

Les sensibilités de l'obligation de prestations et de la charge de prévoyance du plan de pensions sont les suivantes:

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations de la Caisse de prévoyance pour 2022</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2022</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2023</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	368 857 487		11 138 784	
Taux d'escompte	+2,25%	–0,50%	397 348 659	+7,72%	12 367 143	+11,03%
		+0,50%	343 654 093	–6,83%	10 080 586	–9,50%
Taux de croissance des salaires	+2,00%	–0,50%	362 991 868	–1,59%	10 633 686	–4,53%
		+0,50%	375 248 230	+1,73%	11 661 573	+4,69%
Adaptation des pensions	+0,25%	+0,50%	389 975 698	+5,73%	11 775 052	+5,71%
Longévité	VZ2020 Gen	+ un an d'espérance de vie	380 751 128	+3,22%	11 390 302	+2,26%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations de la Caisse de prévoyance pour 2021</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2021</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2022</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	477 514 857		16 812 749	
Taux d'escompte	+0,35%	–0,50%	521 923 802	+9,30%	19 018 834	+13,12%
		+0,50%	438 871 039	–8,09%	14 945 691	–11,11%
Taux de croissance des salaires	+2,00%	–0,50%	468 176 731	–1,96%	15 990 592	–4,89%
		+0,50%	487 712 919	+2,14%	17 687 597	+5,20%
Adaptation des pensions	0,00%	+0,50%	509 582 934	+6,72%	17 975 332	+6,91%
Longévité	VZ2020 Gen	+ un an d'espérance de vie	495 797 090	+3,83%	17 322 643	+3,03%

Nous pouvons remarquer une forte sensibilité au taux d'escompte ainsi qu'à l'hypothèse d'adaptation des pensions.

Les sensibilités de l'obligation pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2022 sont les suivantes:

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2022</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2022</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2023</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	28 621 477		848 129	
Taux d'escompte	+2,25%	–0,50%	30 907 782	+7,99%	959 093	+13,08%
		+0,50%	26 600 642	–7,06%	753 227	–11,19%
Inflation future des frais médicaux	+1,70%	–1,00%	24 862 676	–13,13%	672 335	–20,73%
		+1,00%	33 337 533	+16,48%	1 083 460	+27,75%
Longévité	VZ2020 Gen	+ un an d'espérance de vie	29 940 847	+4,61%	880 256	+3,79%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2021</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2021</i>	<i>Impact en %</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2022</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	42 052 863		1 546 678	
Taux d'escompte	+0,35%	–0,50%	46 445 141	+10,44%	1 797 778	+16,23%
		+0,50%	38 261 613	–9,02%	1 337 300	–13,54%
Inflation future des frais médicaux	+2,35%	–1,00%	35 185 819	–16,33%	1 170 154	–24,34%
		+1,00%	51 020 783	+21,33%	2 072 233	+33,98%
Longévité	VZ2020 Gen	+ un an d'espérance de vie	44 457 321	+5,72%	1 626 292	+5,15%

Nous pouvons remarquer qu'une variation d'un point de l'hypothèse d'inflation des frais médicaux impacte d'environ 21% la valeur actuelle de l'obligation en lien avec la participation à la prime d'assurance maladie.

Avec l'adoption de la norme IPSAS 39 en 2018, l'Union reconnaît les gains et pertes actuariels liés à la Caisse de prévoyance et à l'assurance maladie après le service directement dans un élément séparé de son actif net. Le montant cumulé au 31 décembre 2022 se monte à 4 627 135 CHF (90 265 464 CHF au 31 décembre 2021).

(Gains) pertes actuariels reconnus dans les actifs nets

<i>Assurance maladie après la cessation de service</i>	2022	2021
(Gains) pertes actuariels		
– dû aux changements d'hypothèses financières	–15 360 528	–12 302 046
– dû aux changements d'hypothèses démographiques	–	–992 564
– dû à l'expérience	1 429 414	1 505 695
Montant reconnu dans les actifs nets	–13 931 114	–11 788 915
Montant cumulé, (gains) pertes actuarielles, reconnu dans les actifs nets	–22 494 872	–8 563 758

<i>Caisse de prévoyance</i>	2022	2021
(Gains) pertes actuariels		
– dû aux changements d'hypothèses financières	-115 248 530	-17 014 292
– dû aux changements d'hypothèses démographiques	–	-1 055 313
– dû à l'expérience	5 296 876	3 334 508
(Gain) perte sur la fortune du plan	38 244 439	-28 685 202
Montant reconnu dans les actifs nets	-71 707 215	-43 420 299
Montant cumulé, (gains) pertes actuariels, reconnus dans les actifs nets	27 122 007	98 829 222
Montant total cumulé (assurance maladie et caisse de prévoyance) reconnu dans les actifs nets	4 627 135	90 265 464

L'organisation a l'obligation contractuelle de fournir un certain nombre de prestations après la cessation de service, y compris:

- une prime de rapatriement, les frais de voyage de rapatriement et les frais de transport des effets personnels des membres du personnel recruté sur le plan international au moment de la cessation de service;
- les prestations en cas de décès prévoyant des indemnités supplémentaires pour les membres du personnel;
- les prestations de retraite supplémentaires pour les fonctionnaires élus (pension de retraite minimale garantie pour le Directeur général et le Vice-Directeur général);
- une indemnité de vie chère.

La valeur estimée de ces obligations à la date d'établissement des états financiers, sur la base de l'évaluation actuarielle réalisée par un actuaire indépendant, est indiquée ci-après (en francs suisses):

	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Rapatriement – Déménagement et voyages	778 110	924 376
Prime de rapatriement	1 466 555	1 646 386
Prestations en cas de décès	65 164	72 077
Indemnités complémentaires pour les fonctionnaires élus	1 388 313	1 734 762
Indemnité de vie chère	136 236	344 083
Total des prestations après la cessation de service	3 834 379	4 721 685

L'organisation a également des passifs comptabilisés pour les prestations à court terme ci-après, dont la valeur est établie sur la base du montant dû à chaque membre du personnel à la date d'établissement des états financiers:

- Congé annuel: les membres du personnel ont droit à trente jours de congé annuel et peuvent cumuler jusqu'à soixante jours de congé, sur lesquels trente sont payables au moment de la cessation de service.
- Heures supplémentaires: les membres du personnel ont droit à une compensation en espèces pour les heures supplémentaires accumulées au terme d'un délai prévu dans les Statuts et Règlements du personnel.
- Indemnités d'installation: les membres du personnel ont droit à une indemnité lors de la prise de service afin de compenser les frais d'installation au siège de l'UPU.

	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Congé annuel	2 774 502	3 229 894
Heures supplémentaires	89 060	108 834
Indemnités d'installation	88 012	–
Total des prestations après la cessation de service	2 951 574	3 338 728

Note 13 – Recettes différées et encaissements par anticipation (en francs suisses)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021 retraité
Avoirs à disposition	4 933 939	3 806 010
Avoirs à disposition et garanties PPS*Clearing	700 626	516 761
Avoirs à disposition UPU*Clearing	2 601 945	3 558 314
Contributions et prestations encaissées d'avance	476 883	817 503
CRI vendus	622 658	2 140 769
Avoirs à disposition FAQS	70 117 309	69 719 896
Sous-total des encaissements par anticipation	79 453 359	80 559 253
Contributions statutaires facturées en avance	37 976 300	37 900 200
Contribution d'USPS pour 2023 et 2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	16 000 000	24 000 000
Plans intégraux pluriannuels financés par les pays	13 839	13 839
Recettes différées de la Coopérative télématique pour projets spéciaux	348 778	348 778
Contributions volontaires facturées en avance (fonds volontaires)	361 700	439 500
Fonds volontaire (soumis à conditions)	18 018 523	14 561 716
Fonds en dépôt	-1 927	102 319
Projets du FAQS en cours	23 276 012	24 056 756
Sous-total des recettes différées	95 993 226	101 423 109
Total des recettes différées et des encaissements par anticipation	175 446 586	181 982 362

L'Union perçoit les contributions statutaires correspondant à des exercices futurs comptabilisées au début de l'exercice couvert par l'évaluation. En outre, les contributions volontaires en faveur du développement soumises à conditions (opérations sans contrepartie) sont comptabilisées comme produits lorsque les services couverts par la contribution volontaire sont rendus. Tous les montants indiqués représentent la juste valeur.

La contribution d'USPS est présentée comme produit différé et doit être reçue sur les deux prochaines années.

L'UPU reçoit des contributions volontaires soumises à certaines conditions. Les fonds reçus de tierces parties sont utilisés pour appuyer la mise en œuvre de divers projets. Ces fonds sont comptabilisés en tant que produits lorsque les dépenses sont encourues. À la fin de l'exercice, les fonds inutilisés sont comptabilisés dans les recettes différées en tant que fonds volontaires soumis à conditions.

Les CRI sont vendus aux bureaux de poste en vue de leur revente aux particuliers. Les bureaux de poste peuvent renvoyer les coupons inutilisés à l'UPU.

Les créiteurs UPU*Clearing (avoirs à disposition et transitoires) représentent le total des avoirs à disposition de certains pays qui ont mis en dépôt une somme d'argent en garantie du paiement et des passifs transitoires de l'année.

Le FAQS détient des fonds pour le compte des Pays-membres en vue de leur utilisation aux fins de l'amélioration de la qualité de leurs services postaux. L'utilisation de ces fonds dépend des divers projets approuvés par le Conseil fiduciaire du FAQS. Les Pays-membres peuvent recevoir des avances pouvant couvrir jusqu'à 80% des coûts des projets approuvés, le solde étant versé lors de l'approbation du rapport de projet final par le Conseil fiduciaire. La situation concernant les fonds détenus pour le compte de Pays-membres créiteurs à la date d'établissement des états financiers est indiquée ci-après (en francs suisses):

<i>Avoirs du FAQS détenus pour les projets en cours</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021 retraité</i>
Capitaux, projets en cours	35 552 666	47 561 436
Avances de fonds pour les projets	-12 276 654	-23 504 679
Projets du FAQS en cours	23 276 012	24 056 756

Note 14 – Provisions

L'Union a constitué les provisions ci-après au titre de ses engagements non réglés (en francs suisses):

Provision pour actions en justice au 1 ^{er} janvier 2021	75 000
Augmentation	–
Diminution	-25 000
Utilisation	–
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2021	50 000
Augmentation	–
Diminution	–
Utilisation	–
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2022	50 000

L'Union peut être partie à des procédures judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Les événements survenus avant le 31 décembre 2022 ont créé certaines obligations juridiques à la date d'établissement des états financiers. Comme il est probable que ces obligations doivent faire l'objet d'un règlement ultérieur et que les montants des règlements peuvent être estimés de manière fiable, une provision pour frais de procédure a été constituée. Un cas reste ouvert à la fin de 2022.

Note 15 – Fonds en dépôt pour les services de traduction

Les comptes courants avec les services de traduction ne sont pas considérés comme des instruments financiers car ils ne généreront aucune entrée ni sortie de fonds.

L'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (arabe, anglais et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Chaque groupe possède un comité de gestion élu par ses membres, adopte son propre règlement, approuve son propre budget, nomme les membres de son propre personnel et établit ses propres règles internes. Chaque groupe est responsable du financement de ses activités sur la base des contributions annuelles versées par les membres. Les fonds de chaque groupe linguistique appartiennent aux membres du groupe.

L'Union fournit des services de comptabilité pour chaque groupe, y compris pour l'encaissement des recettes, le règlement des dépenses et l'établissement des rapports comptables. Les finances de chaque groupe sont vérifiées par le Vérificateur extérieur de l'Union. L'Union fournit des services d'appui administratif au personnel de chaque groupe linguistique à titre gracieux. Les membres du personnel de chaque groupe linguistique participent à la Caisse de prévoyance et bénéficient de toutes les autres prestations au personnel accordées par l'Union convenues par le comité de gestion du groupe. Chaque groupe linguistique est seul responsable des obligations résultant de la participation de son personnel aux régimes de prestations de l'Union.

Les fonds détenus pour le compte de chaque groupe linguistique, qui représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sont comptabilisés en tant que passifs de l'Union. Les montants détenus sont calculés selon la méthode de la comptabilité de caisse et ne comprennent ni les actifs (comptes débiteurs) ni les passifs (prestations à long terme aux employés). Ci-dessous figure le montant pour chaque groupe linguistique (en francs suisses):

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Arabe (STAR)	4 408 520	4 675 156
Anglais (STAN)	2 816 863	2 457 433
Portugais (STPO)	657 165	553 207
Total	7 882 548	7 685 797

Les recettes, dépenses, actifs, passifs et actifs nets des services de traduction ne sont pas consolidés dans les comptes de l'Union. Chaque service de traduction établit ses propres états financiers.

Note 16 – Soldes des fonds et réserves

Le solde des fonds représente le résultat net cumulé des opérations en 2022 et durant les exercices antérieurs pour l'Union, y compris UPU*Clearing, le fonds volontaire et les CRI, et chacune des entités contrôlées – Coopérative EMS, Coopérative télématique et FAQS.

L'Union a aussi certaines réserves constituées en vertu de son Règlement financier. Le fonds social a pour but de fournir une assistance aux membres du personnel et aux personnes à leur charge, et le fonds des activités spéciales est utilisé pour financer des activités spéciales.

Le total des réserves et des soldes des fonds en francs suisses à la date d'établissement des états financiers comprend les éléments ci-après:

<i>Excédent cumulé (déficit)</i>	<i>31 décembre 2022 Solde de clôture</i>	<i>31 décembre 2021 retraité Solde de clôture</i>
Union	-101 296 020	-171 343 653
Fonds volontaire (non soumis à conditions)	-58 299	-41 175
Sous-total des fonds de l'Union	-101 354 319	-171 384 828
UPU*Clearing	642 268	-183 681
CRI	127 864	-1 726 323
Fonds spécial – Coopération technique	943 800	873 999
Réserve article 17	2 615 060	1 283 225
Fonds volontaire	3 292 161	2 490 766
Sous-total des autres fonds	7 621 152	2 737 985
EMS	422 463	-2 085 646
Coopérative télématique	-4 072 101	-14 047 888
FAQS	4 691 511	3 431 035
Sous-total des entités contrôlées	1 041 873	-12 702 499
Total de l'excédent cumulé (déficit)	-92 691 294	-181 349 342
Fonds social	2 660 425	2 702 598
Réserve pour bâtiment	2 474 920	500 000
Fonds des activités spéciales	521 951	521 951
Total des réserves	5 657 297	3 724 550
Total des actifs nets	-87 033 997	-177 624 792

Le capital de l'Union se compose de l'excédent cumulé et des réserves qui font partie de ses actifs nets. Le capital est géré conformément aux dispositions du Règlement financier de l'Union.

Note 17 – Transactions avec une partie liée

L'Union est régie par le Congrès, composé de représentants de tous les Pays-membres, ainsi que par le CA et le CEP, composés de représentants des Pays-membres élus par le Congrès. Les représentants ne reçoivent aucune rémunération de la part de l'Union.

L'Union est dirigée par deux fonctionnaires élus – le Directeur général et le Vice-Directeur général – ainsi que par de hauts fonctionnaires (Directeurs) nommés par le Directeur général. Les Directeurs sont considérés comme faisant partie des principaux dirigeants et sont tous rémunérés par l'Union. La rémunération globale versée aux principaux dirigeants comprend les traitements, les indemnités, les frais des voyages officiels, les contributions à la Caisse de prévoyance, l'assurance maladie et accident, les allocations pour frais d'études, le congé dans les foyers et les autres prestations versées conformément aux dispositions des Statuts et Règlements du personnel, applicables à l'ensemble du personnel. En outre, le Directeur général et le Vice-Directeur général perçoivent des indemnités de représentation.

Tous les principaux dirigeants sont affiliés à la Caisse de prévoyance, à laquelle contribuent le personnel et l'Union, et peuvent également participer à la caisse maladie du personnel (y compris l'assurance maladie après la cessation de service) s'ils remplissent les conditions requises.

L'Union ne détient aucune participation dans des associations ou des coentreprises. L'Union contrôle plusieurs entités, et ses relations avec chacune d'entre elles sont expliquées dans la note 1. L'Union est aussi l'organe de tutelle de la Caisse de prévoyance, et ses relations avec cette dernière sont expliquées dans la note 12.

La rémunération globale des principaux dirigeants est indiquée ci-après (en francs suisses):

2022	Nombre de personnes (EPT)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2	589 838	57 289	142 042	92 783	–	881 951
Directeurs	9	1 754 143	192 268	534 185	–	4148	2 484 743
Total	11	2 343 981	249 557	676 226	92 783	4148	3 366 694

2021	Nombre de personnes (EPT)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2,0	647 370	90 502	156 679	–	87 990	982 539
Directeurs	8,3	1 610 219	164 656	510 075	–	–	2 284 949
Total	10,3	2 257 588	255 158	666 753	–	87 990	3 267 488

Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucun prêt de la part de l'Union durant les périodes sous revue. Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont reçu aucune autre rémunération ou indemnité.

Note 18 – Rapprochement entre l'état comparatif du budget et des montants réels (état financier V) et l'état de la performance financière (état financier II)

Le budget et l'état comparatif du budget et des montants réels (état financier V) de l'UPU sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée, alors que l'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations des actifs nets et l'état des flux de trésorerie sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice intégrale.

Comme l'exige la norme IPSAS 24, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas établis sur une base comparable, les montants réels présentés par rapport au budget doivent être rapprochés des montants de l'excédent (déficit) réel présentés dans l'état de performance financière (état financier II) en identifiant séparément toutes les différences relatives à la méthode, au calendrier et à l'entité. Le budget de l'UPU est adopté chaque année par le CA; il n'y a donc aucune différence de calendrier à signaler.

Les différences en matière de base comptable comprennent des éléments non inclus dans le budget. Il s'agit des coûts financiers, des frais d'interprétation et de la variation des engagements vis-à-vis du personnel.

Les coûts financiers englobent les éléments suivants:

- Pertes de change.
- Frais bancaires.
- Intérêts.
- Variations des provisions financières.

Les différences relatives à l'entité représentent les dépenses intercompagnies qui ne sont pas comprises dans le budget approuvé par le CA.

2022	Exploitation	Investissement	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-75 321 072	–	–	-75 321 072
Coûts financiers non inclus dans le budget	-261 126	–	-3 218 720	-3 479 846
Interprétation CEP + CA	-1 026 982	–	–	-1 026 982
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel	-3 569 477	–	–	-3 569 477
<i>Total des différences en matière de base</i>	<i>-4 857 585</i>	<i>–</i>	<i>-3 218 720</i>	<i>-8 076 305</i>
Dépenses liées au Congrès	–	–	–	–
Élimination intercompagnies	9 025 486	–	–	9 025 486
<i>Total des différences en matière d'entité</i>	<i>9 025 486</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>9 025 486</i>
Dépenses réelles dans l'état de la performance financière	-71 153 172	–	-3 218 720	-74 371 891
Total des recettes dans l'état de la performance financière	78 959 247	–	–	78 959 247
Résultat net effectif dans l'état de la performance financière	7 806 076	–	-3 218 720	4 587 356

Note 19 – Recettes

Les contributions statutaires comprennent les contributions versées par les Pays-membres de l'Union pour le financement du budget de l'Union durant l'exercice en cours, y compris les frais relatifs aux services de traduction vers le français.

Contributions statutaires des Pays-membres (en CHF)	2022	2021
Parts contributives aux dépenses de l'Union	37 733 800	37 779 800
Parts contributives aux frais de traduction française	164 800	166 400
Contributions au Comité consultatif	–	45 000
Total	37 898 600	37 991 200

Les autres contributions annuelles comprennent les montants versés chaque année par les membres de la Coopérative télématique, de la Coopérative EMS et d'UPU*Clearing.

<i>Autres contributions annuelles (en CHF)</i>	2022	2021
Parts contributives au CTP	1 110 000	1 092 500
Parts contributives à l'EMS	2 809 903	3 144 117
Parts contributives à UPU*Clearing	257 610	251 386
Total	4 177 513	4 488 003

Les contributions volontaires comprennent les contributions de donateurs au fonds volontaire, les contributions pour le financement de projets de coopération technique ainsi que les contributions pour les projets intégrés pluriannuels, les coordonnateurs régionaux de projet en 2021 et les programmes du fonds spécial. La contribution d'USPS pour 2022 s'est élevée à 8 millions de francs suisses: 4 375 200 CHF en faveur de la Caisse de prévoyance et 3 624 800 CHF à un fonds affecté.

<i>Contributions volontaires (en CHF)</i>	2022	2021
Contributions FAQs	6 087 373	9 053 368
Contributions volontaires non affectées	474 670	125 623
Contributions affectées	6 521 656	4 646 114
Contribution d'USPS en faveur de la Caisse de prévoyance	4 375 200	5 733 650
Autres contributions financières	42 316	1 122 316
Total	17 501 216	20 681 071

Les ventes comprennent les recettes concernant les différents produits et services, les CRI, les services fournis par la Coopérative télématique et la location de salles dans le bâtiment du siège. En 2022, les autres ventes comprennent le résultat des ventes de CRI du cycle d'Istanbul, qui a été clôturé.

<i>Ventes (en CHF)</i>	2022	2021
Ventes POST*CODE, WNS, codes à barres	1 238 829	1 268 267
Refacturation des coûts CRI	42 534	100 588
Ventes, missions, maintenance IFS/IPS, etc.	9 737 104	10 718 416
Loyers	503 411	507 070
Autres ventes	857 102	60 088
Total	12 378 980	12 654 428

Les recettes financières comprennent:

- les intérêts sur les dépôts et les comptes, y compris l'ensemble des intérêts sur les placements détenus par l'Union, le fonds volontaire, le FAQs et les autres fonds administrés par l'Union ainsi que sur les placements en obligations détenus par le FAQs;
- les intérêts facturés sur contributions payées en retard;
- les plus-values sur placements, y compris les plus-values réalisées sur la vente ou le rendement à l'échéance d'obligations et les plus-values non réalisées résultant de la réévaluation au prix du marché (à la date d'établissement des états financiers) du placement détenu par le FAQs; les dividendes, y compris les montants perçus au titre des placements en actions détenus par le FAQs;
- la diminution de la provision pour créances douteuses.

<i>Recettes financières (en CHF)</i>	2022	2021
Intérêts, trésorerie, équivalents de trésorerie et placements	2 005 098	1 451 810
Intérêts, contributions à recevoir (brut)	370 918	307 294
Autres recettes financières	189	0
Plus-value sur placements	42 601	573
Ajustement (diminution) de la provision pour créances douteuses	407 360	0
Total	2 826 166	1 759 677

Les autres recettes comprennent principalement la refacturation des coûts d'interprétation occasionnés lors des réunions du CA, du CEP et du Congrès.

<i>Autres recettes (en CHF)</i>	2022	2021
Interprétation simultanée	1 000 434	1 165 743
Recettes diverses	114 990	20 896
Total	1 115 424	1 186 639

Note 20 – Dépenses

Les dépenses sont présentées sur la base d'une comptabilité d'exercice et comptabilisées lorsque les biens sont reçus et les services rendus. Tous les frais intersectoriels pour les services fournis à ou par des fonds administrés par l'Union ont été éliminés avant consolidation dans l'état de la performance financière.

Les dépenses de personnel comprennent les prestations à court terme au personnel, telles que le traitement de base, l'ajustement de poste, les allocations pour personnes à charge, les contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie et autres assurances, le congé annuel et autres droits accordés au personnel ayant un contrat permanent ou de courte durée et aux consultants. Les ajustements liés aux normes IPSAS comprennent les modifications apportées aux provisions pour les obligations concernant les prestations au personnel.

<i>Dépenses de personnel (en CHF)</i>	2022	2021
Traitements et indemnités	26 669 793	26 559 629
Personnel temporaire et heures supplémentaires	747 510	551 011
Charges sociales	2 825 755	3 055 264
Recrutement et indemnités pour cessation de service	966 649	499 619
Assurances et Caisse de prévoyance	17 505 318	18 608 516
Autres dépenses de personnel	290 573	195 978
Total	49 005 598	49 470 017

Les dépenses de voyage comprennent le coût des billets d'avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et autres frais de voyage pour le personnel voyageant pour les besoins du service, les frais de voyage des délégués participant aux réunions du CEP et du CA ainsi que les frais de voyage des participants, des conférenciers et des boursiers dans le cadre d'activités de formation. En 2020 et 2021, en raison de la pandémie, ces frais ont été particulièrement bas.

<i>Voyages (en CHF)</i>	2022	2021
Missions	413 833	70 076
Délégués et visiteurs	84 736	33 507
Congrès – Conférences stratégiques	0	341 825
Total	498 569	445 408

Les services contractuels comprennent les services de traduction et d'interprétation ainsi que les autres accords de service conclus avec des personnes autres que les membres du personnel ou des consultants.

<i>Services de consultant et contrats externes (en CHF)</i>	2022	2021
Expédition	387 302	401 647
Services et consultants informatiques	2 284 389	1 895 047
Traduction et interprétation	294 660	357 365
Consultants	2 221 893	1 923 915
Hébergement de serveurs	148 022	148 820
Total	5 336 267	4 726 793

Les dépenses de projet comprennent les montants versés aux pays pour des projets financés par le FAQS, le fonds de coopération technique et les contributions volontaires. Les dépenses de projet comprennent notamment les rémunérations et voyages de consultants, les contrats de prestations de services, les acquisitions d'équipements pour les bénéficiaires de projets (pas l'UPU), les missions d'évaluations et autres frais.

<i>Dépenses de projets (en CHF)</i>	2022	2021
Rémunération et voyages	1 230 356	1 130 123
Contrats de services	3 114 748	5 951 385
Formation et boursiers	523 915	88 921
Équipements et charges projets	4 698 345	6 150 108
Frais divers	187 590	179 616
Total	9 754 954	13 500 153

Les frais généraux de fonctionnement comprennent les postes tels que les services d'entretien, la location d'imprimantes et autre matériel, les frais d'affranchissement et de télécommunication et les frais d'assurance.

<i>Frais généraux de fonctionnement (en CHF)</i>	2022	2021
Services du bâtiment et nettoyage	508 865	410 820
Location de matériel	87 713	91 199
Affranchissement et télécommunications	427 451	432 032
Autres dépenses	161 531	125 829
Total	1 185 561	1 059 880

Les dépenses de matériel et de fournitures comprennent le coût des objets non inventoriés achetés à des fins d'exploitation, mais non utilisés pour la vente ou la libre distribution dans le cadre de la prestation de services.

<i>Matériel et fournitures (en CHF)</i>	2022	2021
Matériel informatique non durable	5 288	348 407
Machines et mobilier non durables	30 040	34 176
Fournitures pour la production des CRI	3 263	38 408
Variation de stocks	-134	28 538
Autre matériel non durable	465 473	223 505
Total	503 930	673 035

Les frais d'entretien et de réparation comprennent les frais relatifs à la réparation du bâtiment du siège, à Berne, dont le montant total est inférieur au seuil de 50 000 CHF fixé pour la comptabilisation des immobilisations, ainsi que les frais de maintenance informatique.

<i>Maintenance et réparations (en CHF)</i>	2022	2021
Sécurité	95 013	39 939
Ascenseurs	48 532	75 197
Chauffage et ventilation	102 424	43 923
Système électrique	18 926	6 565
Matériels divers	82 329	113 046
Matériel informatique	767 672	705 448
Licences informatiques	802 141	836 732
Autres frais	35 647	32 474
Total	1 952 684	1 853 325

Les coûts d'amortissement concernent les bâtiments, le matériel et les immobilisations incorporelles, comme indiqué dans les notes 8 à 10.

<i>Amortissements (en CHF)</i>	2022	2021
Charges d'amortissement sur les terrains et constructions	904 126	904 126
Charges d'amortissement nettes sur le matériel	239 477	639 152
Charges d'amortissement sur les immobilisations incorporelles	236 565	250 419
Total des charges d'amortissement selon les notes 8 à 10	1 380 168	1 793 697

Les coûts financiers comprennent les frais bancaires, les droits de garde relatifs aux placements, les frais de gestion, les variations des provisions et les pertes sur les placements, y compris la vente et le rendement à l'échéance d'obligations détenues par le FAQS à la date d'établissement des états financiers. La provision pour créances douteuses a légèrement diminué en 2022 et est présentée dans les recettes financières.

<i>Coûts financiers (en CHF)</i>	2022	2021
Augmentation des provisions pour créances douteuses	0	188 568
Intérêts	82 217	72 466
Annulation d'intérêts réglementaires	15 675	236 159
Frais bancaires et autres frais financiers	163 235	149 842
Total	261 126	647 035

Les autres dépenses comprennent le coût des services d'interprétation pour les réunions, les subventions et les cadeaux, y compris la subvention versée pour la cafétéria ainsi que la part de l'UPU des frais payés par l'ensemble des institutions spécialisées des Nations Unies et les frais juridiques.

<i>Autres dépenses (en CHF)</i>	2022	2021
Interprétation CEP + CA	1 026 982	1 242 081
Subventions et cadeaux	66 168	69 374
Institutions spécialisées des Nations Unies et autres dépenses	189 455	153 049
Frais juridiques	-8 290	-8 290
Total	1 274 315	1 456 214

Note 21 – Gains et pertes de change

L'Union réalise des gains et des pertes de change sur les opérations relatives aux comptes créditeurs et aux comptes débiteurs libellés dans des monnaies autres que le franc suisse, sur la base du taux de change en vigueur à la date de chaque opération. En outre, les gains et les pertes de change liés à la réévaluation des comptes bancaires et autres actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le franc suisse (au taux de change en vigueur à la date d'établissement des états financiers) sont comptabilisés dans les états financiers. L'effet des gains et des pertes de change est comptabilisé en tant que composante des recettes et des dépenses dans l'état de la performance financière (valeurs ci-après en francs suisses).

<i>Description pour 2022</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change en 2022	1 908 221	1 153 125	3 061 347
Pertes de change en 2022	-2 031 548	-1 187 172	-3 218 720
Effet net en 2022	-123 327	-34 046	-157 373

<i>Description pour 2021</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change en 2021	2 225 616	681 351	2 906 967
Pertes de change en 2021	-1 775 585	-533 610	-2 309 195
Effet net en 2021	450 031	147 741	597 772

Note 22 – Événements postérieurs à la date d'établissement des états financiers

La date d'établissement des états financiers de l'Union est le 31 décembre 2022 et leur publication a été autorisée le 27 juin 2023.

Le 19 mars 2023, le Conseil fédéral suisse a annoncé que la banque UBS allait acquérir la banque Credit Suisse. Le Département fédéral des finances de la Confédération suisse, la Banque nationale suisse et l'autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) ont approuvé l'acquisition et, sous réserve des conditions habituelles de clôture, la transaction devrait être achevée d'ici à la fin de l'année 2023. UBS et Credit Suisse sont des partenaires bancaires clés de l'UPU. Les deux banques fournissent à l'UPU des services de gestion de trésorerie, des services bancaires, d'investissements et de change.

L'UPU ne prévoit aucune perturbation de ses opérations bancaires liée à cette acquisition. En outre, l'Union ne s'attend pas à une dépréciation financière liée à cette transaction. Avec l'acquisition du Credit Suisse par UBS, l'UPU poursuivra une stratégie visant à développer une relation plus forte avec une banque alternative afin de diversifier ses fournisseurs de services bancaires.

Note 23 – Risques financiers

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2022:

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 287 046	2 396 605	16 874 794	33 558 445
Placements courants	36 554 321	983 000	31 000 000	68 537 321
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	883 477		31 236 526	32 120 003
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	25 180 973	4 345 318	3 271 654	32 797 945
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	463 185	463 185
Placements non courants	72 376 579			72 376 579
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)			8 048 580	8 048 580
Comptes créditeurs et charges à payer	–27 299 389	–4 345 318	–2 063 108	–33 707 815
Risque net	121 983 007	3 379 605	88 831 631	214 194 243

Les frais d'interprétation à refacturer sont compris dans les actifs transitoires, qui sont présentés avec les autres actifs courants.

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2021:

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 060 628	3 493 728	24 957 428	47 511 785
Placements courants	68 770 689	–	19 000 000	87 770 689
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	626 520	–	29 293 479	29 919 999

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	16 819 266	2 784 130	2 633 410	22 236 805
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	239 023	239 023
Placements non courants	32 562 709	–	–	32 562 709
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	16 730 590	16 730 590
Comptes créditeurs et charges à payer	–17 528 997	–2 784 130	–2 666 558	–22 979 685
Risque net	120 310 815	3 493 728	90 187 373	213 991 915

L'Union est exposée à certains risques de marché, de crédit et de liquidité, comme indiqué ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque lié à la fluctuation de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers du fait de l'évolution des prix du marché. Il comprend le risque de change, le risque de perte sur les taux d'intérêt et autres risques de prix. L'Union est exposée à des risques de change. Elle perçoit des recettes provenant des redevances et des contributions volontaires et engage des dépenses dans des monnaies autres que sa monnaie de compte (le franc suisse). L'Union est également exposée à un risque de change lié à l'évolution des cours de change. Elle n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de change.

L'Union est également exposée aux risques de change résultant de l'utilisation du dollar des États-Unis comme monnaie de compte pour le FAQs, le système UPU*Clearing et le service des CRI. Étant donné que les recettes du FAQs et du service des CRI comprennent essentiellement des montants en dollars des États-Unis et celles du système UPU*Clearing des montants en dollars des États-Unis et en euros, et que les avoirs en dollars des États-Unis et en euros ne sont pas convertis dans d'autres monnaies, le risque de change est en réalité limité.

L'exposition de l'Union aux risques de variation des taux de change est également limitée par le fait que son budget de fonctionnement est financé principalement par les contributions des Pays-membres et la vente de biens et de services en francs suisses.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-dessous indique l'effet d'une variation de 5% des taux de change euro et dollar des États-Unis contre le franc suisse ainsi qu'entre l'euro et le dollar des États-Unis.

Au 31 décembre 2022

<i>Monnaies</i>	<i>Variation –5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	–109 365	109 365
USD/CHF	–671 622	671 622
EUR/USD	–59 615	59 615

Au 31 décembre 2021

<i>Monnaies</i>	<i>Variation –5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	–56 065	56 065
USD/CHF	–366 155	366 155
EUR/USD	–118 621	118 621

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'UPU rencontre des difficultés dans l'exécution de ses obligations liées à ses passifs financiers. L'exposition de l'Union au risque de liquidité est limitée, car elle dispose de réserves de trésorerie et de placements à court terme qui sont reconstituées sur la base des résultats de ses opérations. La politique d'investissement de l'Union a été élaborée de manière à garantir des placements principalement sous forme de dépôts liquides à court terme autres que les fonds détenus pour le FAQs, qui sont investis dans des placements à plus long terme ayant un rendement plus élevé. Les projets financés par des contributions volontaires et les fonds du FAQs sont mis en œuvre lorsque les contributions sont reçues, ce qui réduit au minimum le risque de liquidité.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les placements à court terme de l'UPU, d'un montant de 102 095 768 CHF, étaient suffisants pour que l'UPU puisse régler ses passifs courants, qui s'élevaient à 44 591 938 CHF à la même date. Les avances et les produits différés n'ont pas été pris en considération, car ils ne feront pas l'objet de sorties de fonds. L'UPU maintient en permanence une liquidité suffisante pour pouvoir régler toutes ses dettes à court terme en veillant à avoir des retours de placements à court terme tout au long de l'année.

L'échéance des engagements financiers est indiquée dans l'état financier I.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie pour l'un des actifs de l'Union ne s'acquitte pas de ses obligations. Les comptes débiteurs de l'Union proviennent presque exclusivement de ses Pays-membres, représentés par des gouvernements souverains ou des opérateurs désignés. L'Union estime donc que son exposition aux risques de crédit n'est pas significative. Le risque de crédit est réévalué chaque année, et les changements sont pris en considération dans le calcul de la provision pour créances douteuses. La totalité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des banques ayant reçu la note A ou une note supérieure, sur la base des notations de Fitch et Standard and Poor's. La valeur comptable des comptes débiteurs a été réduite pour faire apparaître les comptes débiteurs pour lesquels le paiement n'est pas anticipé à court terme.

Il est à noter que l'UPU n'a pas de concentration de risques sur des positions ayant un pourcentage significatif sur les catégories des instruments financiers.

Note 24 – Leasings et engagements non comptabilisés*Leasings*

L'UPU n'a pas contracté de leasing en 2021 et en 2022.

Locations

Au 31 décembre 2022, l'UPU louait des surfaces de bureau à cinq locataires pour un revenu total de 254 294 CHF (254 294 CHF en 2021). Les contrats ont une durée initiale de cinq ans, puis sont renouvelables d'année en année avec un préavis de douze mois.

<i>Location des locaux (UPU bailleur en CHF)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Moins d'un an	254 294	254 294
De un à cinq ans	15 600	36 400
Plus de cinq ans	–	–
Total	269 894	290 694
Revenus comptabilisés durant l'exercice	254 294	254 294

Autres engagements non comptabilisés

Au 31 décembre 2022, sur la base de contrats existants, l'UPU s'est engagée pour un montant de 24,3 millions de francs suisses pour l'achat de biens et services. La livraison des produits et services interviendra à partir de 2023, et ceux-ci seront comptabilisés dans les exercices futurs. Le montant estimé de cet engagement au 31 décembre 2021 se montait à 18,9 millions de francs suisses.

Note 25 – Passifs éventuels

Comme il est mentionné dans la note 15, l'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (anglais, arabe et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Ces derniers fonctionnent de manière indépendante sous la responsabilité d'un comité de gestion élu par ses membres. Ces groupes ont également adopté leurs propres règlements et nomment les membres de leur personnel.

De ce fait, les comptes des groupes linguistiques ne sont pas consolidés, et les engagements vis-à-vis du personnel de ces entités sont présentés dans les états financiers de ces dernières. Il est en effet clairement stipulé dans les différents règlements des groupes linguistiques que ces derniers appliquent les mêmes obligations et garanties que celles que l'Union accorde à la Caisse de prévoyance pour son propre personnel et que les conséquences financières éventuelles d'un litige ou d'un recours auprès du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (OIT) sont à la charge du groupe linguistique concerné.

Néanmoins, certaines jurisprudences de l'OIT semblent indiquer qu'une obligation potentielle de l'Union à l'égard des collaborateurs des services de traduction ne puisse pas être complètement écartée. Dans un souci de transparence, les engagements nets vis-à-vis de leur personnel pour la Caisse de prévoyance et la caisse maladie des trois services de traduction sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces engagements ont été calculés en utilisant la même méthodologie, présentée à la note 12, que pour les entités consolidées.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Anglais (STAN)	3 445 085	5 499 032
Arabe (STAR)	4 085 402	7 038 721
Portugais (STPO)	1 048 629	1 669 829
Total	8 579 116	14 207 583

Note 26 – Information sectorielle

L'information sectorielle présente les fonds et les entités administrés par l'Union en tant que segments de l'Union. Ces fonds et entités ont été créés par le Congrès ou le CA. Des informations détaillées sur les différents segments sont fournies dans les notes 1 et 2.

Les comptes de l'UPU comprennent les actifs, les passifs et les actifs nets de chaque fonds et entité, présentés par segment dans l'état de la situation financière. Tous les actifs et passifs intersectoriels sont comptabilisés en tant qu'opérations interentreprises éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Les recettes et les dépenses de chaque fonds et entité figurent séparément dans les comptes de l'UPU. Les opérations interfonds/interentités relatives aux services fournis par un fonds/une entité à un autre fonds/une autre entité ont été éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Pour l'une des entités contrôlées par l'UPU (FAQS) et deux autres entités (UPU*Clearing et CRI), la monnaie de compte est le dollar des États-Unis. Pour l'information des utilisateurs des états financiers, les résultats de ces trois entités sont présentés dans un segment consolidé en francs suisses, et une note comprenant des informations relatives à ces entités en dollars des États-Unis est présentée séparément.

État de la situation financière par segment au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Actifs							
<i>Actifs courants</i>							
Trésorerie et placements courants	32 025 408	25 758 251	4 072 767	5 032 752	35 206 590		102 095 768
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	30 907 229	306 056	8 332	145 862	752 524	–	32 120 003
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	49 445	360 922	–	5 461 006	29 395 338	–2 468 766	32 797 945
Stocks	47 803	40 056	–	–	30 126	–	117 985
Autres actifs courants	1 317 157	403 579	17 042	594 774	520 739	–	2 853 290
Total des actifs courants	64 347 042	26 868 864	4 098 141	11 234 394	65 905 317	–2 468 766	169 984 992
<i>Actifs non courants</i>							
Placements	–	–	–	–	72 376 579	–	72 376 579
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	8 048 580	–	–	–	–	–	8 048 580
Matériel	323 778	3 629	–	69 305	18 784	–	415 496
Immobilisations incorporelles	818 372	–	–	78 617	–	–	896 989
Terrain et constructions	20 111 434	–	–	–	–	–	20 111 434
Autres actifs non courants	22 188	–	–	–	–	–	22 188
Total des actifs non courants	29 324 352	3 629	–	147 922	72 395 363	–	101 871 266
Total des actifs	93 671 394	26 872 493	4 098 141	11 382 316	138 300 680	–2 468 766	271 856 258

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice s'élève à 365 389 CHF à l'Union, 35 239 CHF au CTP et 1314 CHF au CRI.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	2 888 236	948 460	193 600	468 987	31 677 298	-2 468 766	33 707 815
Prestations au personnel	1 912 485	-	155 879	784 891	98 319	-	2 951 574
Recettes différées	45 976 300	18 392 136	-	348 778	23 276 012	-	87 993 226
Avances	4 895 389	739 176	115 422	117 074	73 586 299	-	79 453 359
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 882 548	-	-	-	-	-	7 882 548
Provisions	50 000	-	-	-	-	-	50 000
Total des passifs courants	63 604 957	20 079 772	464 901	1 719 730	128 637 928	-2 468 766	212 038 522
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	117 705 160	-	3 210 777	13 734 687	4 201 109	-	138 851 733
Recettes différées	8 000 000	-	-	-	-	-	8 000 000
Total des passifs non courants	125 705 160	-	3 210 777	13 734 687	4 201 109	-	146 851 733
Total des passifs	189 310 117	20 079 772	3 675 678	15 454 417	132 839 037	-2 468 766	358 890 255
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-101 296 020	-58 299	-	-	-	-	-101 354 319
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds		6 851 020			770 132		7 621 152
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées			422 463	-4 072 101	4 691 511		1 041 873
Réserves	5 657 297						5 657 297
Actifs nets	-95 638 723	6 792 721	422 463	-4 072 101	5 461 643	-	-87 033 997

État de la situation financière par segment au 31 décembre 2021 (en francs suisses) retraité

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Actifs							
Actifs courants							
Trésorerie et placements à court terme	29 346 918	20 056 412	4 152 212	5 689 434	76 037 497	–	135 282 474
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	28 904 009	267 944	63 120	139 913	545 014	–	29 919 999
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	26 225	334 439	–	4 417 193	19 521 889	–2 062 941	22 236 805
Stocks	90 569	12 481	–	–	9 106	–	112 156
Autres actifs courants	1 337 313	556 068	26 835	1 700 209	367 455	–	3 987 879
Total des actifs courants	59 705 033	21 227 343	4 242 167	11 946 749	96 480 961	–2 062 941	191 539 312
Actifs non courants							
Placements	–	–	–	–	32 562 709	–	32 562 709
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	16 730 590	–	–	–	–	–	16 730 590
Matériel	386 611	7 588	–	71 159	36 407	–	501 765
Immobilisations incorporelles	744 273	–	–	141 543	–	–	885 816
Terrain et constructions	20 993 243	–	–	–	–	–	20 993 243
Autres actifs non courants	17 850	–	–	–	–	–	17 850
Total des actifs non courants	38 872 567	7 588	–	212 702	32 599 117	–	71 691 974
Total des actifs	98 577 600	21 234 932	4 242 167	12 159 451	129 080 078	–2 062 941	263 231 286

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice s'élève à 270 178 CHF à l'Union, 55 869 CHF au CTP et 8057 CHF au CRI.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	2 971 690	990 883	321 885	445 041	20 313 127	-2 062 941	22 979 685
Prestations au personnel	2 189 082	-	168 374	854 182	127 091	-	3 338 729
Recettes différées	45 900 200	15 117 375	-	348 778	24 056 757	-	85 423 109
Avances	3 802 909	519 861	254 437	305 456	75 676 589	-	80 559 253
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 685 797	-	-	-	-	-	7 685 797
Provisions	50 000	-	-	-	-	-	50 000
Total des passifs courants	62 599 678	16 628 118	744 696	1 953 458	120 173 565	-2 062 941	200 036 573
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	187 597 025	-	5 583 117	24 253 881	7 385 483	-	224 819 506
Recettes différées (contribution d'USPS pour 2022 à 2024)	16 000 000	-	-	-	-	-	16 000 000
Total des passifs non courants	203 597 025	-	5 583 117	24 253 881	7 385 483	-	240 819 506
Total des passifs	266 196 703	16 628 118	6 327 813	26 207 339	127 559 048	-2 062 941	440 856 079
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-171 343 653	-41 175	-	-	-	-	-171 384 828
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	4 647 989	-	-	-1 910 004	-	2 737 985
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-2 085 646	-14 047 888	3 431 035	-	-12 702 499
Réserves	3 724 550	-	-	-	-	-	3 724 550
Actifs nets	-167 619 103	4 606 814	-2 085 646	-14 047 888	1 521 031	-	-177 624 792

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Recettes							
Contributions statutaires des Pays-membres	37 898 600	–	–	–	–	–	37 898 600
Autres contributions annuelles		–	2 809 903	1 110 000	257 610	–	4 177 513
Contributions volontaires	8 042 316	9 535 744	–	–	6 087 373	–6 164 218	17 501 216
Ventes	566 126	1 238 829	–	10 154 932	850 183	–431 089	12 378 980
Recettes financières	987 229	–22 430	5 204	–30 427	1 918 325	–31 736	2 826 166
Gains de change	1 354 030	111 332	121	3 897	1 591 967	–	3 061 347
Autres recettes	1 369 886	5 050	–	2 050 938	87 993	–2 398 443	1 115 424
Total des recettes	50 218 187	10 868 525	2 815 228	13 289 339	10 793 453	–9 025 486	78 959 247
Dépenses							
Dépenses de personnel	35 561 292	3 788 420	1 479 065	7 198 867	977 955	–	49 005 598
Voyages	254 722	129 435	8 852	103 156	2 404	–	498 569
Services de consultant et contrats externes	1 304 316	106 053	709 116	3 410 450	378 025	–571 693	5 336 267
Dépenses de projet	2 870 404	4 173 247	–	–	6 711 019	–3 999 717	9 754 954
Frais généraux de fonctionnement	962 045	42 250	4 086	168 441	8 739	–	1 185 561
Matériel et fournitures	169 158	315 423	172	15 913	16 526	–13 261	503 930
Maintenance et réparations	1 183 856	30 083	47 832	808 135	37 886	–155 108	1 952 684
Amortissement	1 258 247	3 959	–	100 019	17 942	–	1 380 168
Coûts financiers	113 924	6 170	5 521	2 778	164 468	–31 736	261 126
Pertes de change	1 564 230	143 789	394	3 373	1 506 934	–	3 218 720
Autres dépenses	5 066 671	146 525	68 410	172 484	74 197	–4 253 972	1 274 315
Total des dépenses	50 308 866	8 885 354	2 323 448	11 983 616	9 896 094	–9 025 486	74 371 891
Résultat net	–90 679	1 983 171	491 781	1 305 724	897 359	–	4 587 356

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Recettes							
Contributions statutaires des Pays-membres	37 991 200	–	–	–	–	–	37 991 200
Autres contributions annuelles	–	–	3 144 117	1 092 500	251 386	–	4 488 003
Contributions volontaires	9 135 061	7 646 992	–	–	9 053 368	–5 154 350	20 681 071
Ventes	597 491	1 268 267	–	10 718 416	100 639	–30 385	12 654 428
Recettes financières	282 105	3 227	4 481	29 380	1 440 484	–	1 759 677
Gains de change	1 413 982	801 780	92	2 301	688 813	–	2 906 967
Autres recettes	1 425 499	467	–	2 072 541	9 682	–2 321 550	1 186 639
Total des recettes	50 845 338	9 720 732	3 148 690	13 915 138	11 544 372	–7 506 285	81 667 985
Dépenses							
Dépenses de personnel	35 567 088	3 224 556	1 991 401	8 234 240	1 515 982	–1 063 250	49 470 017
Voyages	437 313	8 381	–	8 338	120	–8 744	445 408
Services de consultant et contrats externes	1 404 284	574 838	3 762	2 962 678	136 333	–355 102	4 726 793
Dépenses de projet	2 263 845	3 820 906	835 795	–	9 411 093	–2 831 487	13 500 153
Frais généraux de fonctionnement	861 765	13 533	780	161 734	22 069	–	1 059 880
Matériel et fournitures	602 034	125 261	–	40 568	97 981	–192 810	673 035
Maintenance et réparations	1 047 433	30 000	75 074	815 268	50 659	–165 109	1 853 325
Amortissement	1 488 379	3 959	–	283 051	18 308	–	1 793 697
Coûts financiers	206 434	49 763	12 244	210 944	167 649	–	647 035
Pertes de change	1 054 406	885 240	374	14 327	354 848	–	2 309 195
Autres dépenses	3 990 850	62 457	71 637	105 021	1 116 033	–2 889 784	1 456 214
Total des dépenses	48 923 830	8 798 895	2 991 067	12 836 170	11 891 074	–7 506 285	77 934 752
Résultat net	1 921 508	921 836	157 622	1 078 968	–346 701	–	3 733 233

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
Actifs			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et placements courants	1 991 259	31 678 870	4 473 522
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	-	815 302	-
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	16 974	-	31 830 630
Stocks	32 639	-	-
Autres actifs courants	15 619	454 876	93 686
Total des actifs courants	2 056 491	32 949 048	36 397 838
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	-	78 414 495	-
Matériel	20 351	-	-
Total des actifs non courants	20 351	78 414 495	-
Total des actifs	2 076 842	111 363 543	36 397 838
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	234 711	2 219 282	31 865 940
Prestations au personnel	26 972	72 771	6 778
Recettes différées	-	25 217 782	-
Avances	674 603	75 966 749	3 083 782
Total des passifs courants	936 286	103 476 584	34 956 500
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	1 002 025	2 804 065	745 490
Total des passifs non courants	1 002 025	2 804 065	745 490
Total des passifs	1 938 311	106 280 649	35 701 991
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	138 531	-	695 848
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	5 082 894	-
Actifs nets	138 531	5 082 894	695 848

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (en dollars des États-Unis) retraité

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et placements courants	2 332 142	75 738 360	5 030 586
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	–	595 643	–
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	395 992	–	20 939 406
Stocks	9 952	–	–
Autres actifs courants	31 040	332 805	37 745
Total des actifs courants	2 769 127	76 666 809	26 007 738
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	–	35 587 661	–
Matériel	39 789	–	–
Total des actifs non courants	39 789	35 587 661	–
Total des actifs	2 808 916	112 254 469	26 007 738
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	57 534	1 203 198	20 939 406
Prestations au personnel	51 371	71 870	15 656
Recettes différées	–	26 291 537	–
Avances	2 339 639	76 196 608	4 170 409
Total des passifs courants	2 448 544	103 763 213	25 125 471
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	2 247 063	4 741 491	1 083 012
Total des passifs non courants	2 247 063	4 741 491	1 083 012
Total des passifs	4 695 608	108 504 704	26 208 483
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	–1 886 692	–	–200 745
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	–	749 766	–
Actifs nets	–1 886 692	749 766	–200 745

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	–	–	281 541
Contributions volontaires	–	6 505 112	–
Ventes	920 133	–	–
Recettes financières	14 382	1 824 002	135 755
Gain de change	256 759	189 608	1 729 299
Autres recettes	–	94 700	–
Total des recettes	1 191 273	8 613 420	2 146 595
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	–452 145	1 223 460	234 511
Voyages	2 529	0	–
Services de consultant et contrats externes	8 275	373 786	13 590
Dépenses de projet	–	6 992 070	–
Frais généraux de fonctionnement	7 222	1 767	–
Matériel et fournitures	17 257	–	–
Maintenance et réparations	–	17 974	22 650
Amortissement	19 438	–	–
Coûts financiers	270	155 665	14 465
Pertes de change	182 661	219 133	1 420 428
Autres dépenses	–	74 249	5 938
Total des dépenses	–214 493	9 058 104	1 711 582
Résultat net	1 405 766	–444 683	435 013

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	-	-	284 607
Contributions volontaires	-	9 874 380	-
Ventes	110 842	-	-
Recettes financières	2 896	1 486 537	4 711
Gain de change	661 154	1 475 182	662 852
Autres recettes	-	10 516	-
Total des recettes	774 892	12 846 615	952 170
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	294 767	1 293 823	69 705
Voyages	1 396	-1 273	-
Services de consultant et contrats externes	8 919	126 423	13 115
Dépenses de projet	-	10 313 257	-
Frais généraux de fonctionnement	18 384	5 767	-
Matériel et fournitures	105 935	-	-
Maintenance et réparations	-	34 996	21 858
Amortissement	19 793	-	-
Coûts financiers	190	158 685	22 680
Pertes de change	524 169	1 316 697	525 474
Autres dépenses	-	117 905	8 850
Total des dépenses	973 553	13 366 279	661 682
Résultat net	-198 661	-519 664	290 488

